



CAP

AGRICULTEUR ELEVEUR

DOCUMENTS REFERENTIELS

Code : AE



2015

TRANOBEN'NY ASA

Equipe de production

La production du présent document « Référentiel de diplôme pour le CAP Agriculture - Elevage » a été effectuée par l'équipe du « Tranoben'ny Asa Don Bosco » et Monsieur Zakaria ROBISON, consultant.

Liste des personnes consultées

Nom et Prénom (s)	Fonction et organisme
MIANDRARIVO John	TADB
RAMANOVOSOA Heritiana	TADB
RAZANAKOTO Dera Hervé	TADB
ANJARASOA Najoro	Technicien Coopérative FANOITRA
RABEMANANJARA Joseph Patrice	Technicien Coopérative FANOITRA
BERNARD	Dir. Tech FERME CERES

Liste des fermes / entreprises consultées

FIFAMANOR Antsirabe	VACHE LAITIERE	ANTSIRABE
FERME MME FABIENNE	POULET DE CHAIR	ALAKAMISY FENOARIVO
JARDIN DE VALMONT	AGRICULTURE	AMBATOBE

Liste des abréviations :

APC	Approche par les compétences
AST	Analyse des situations de travail
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDC	Cahier des charges
CDD	Contrat de durée déterminée
CDI	Contrat de durée indéterminée
CFP	Centre de formation professionnel
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
EPI	Equipements de protection individuels
LTPGC	Lycée Technique professionnel du génie civil
MEB	Menuiserie en bois
MEM	Menuiserie en métal
RMC	Référentiel de métier et de compétences
VAE	Valorisation des acquis et de l'expérience

Table des matières

Equipe de production.....	1
Liste des personnes consultées	1
Liste des abréviations :.....	2
La Formation Technique et Professionnelles de Don Bosco à Madagascar	4
Méthodologie de conception du référentiel.....	5
REFERENTIEL DE METIER ET DE COMPETENCES.....	7
Préambule.....	8
PREMIERE PARTIE : LE METIER	9
Section 1 – Le métier d’Agriculteur Eleveur.....	9
1.1. Présentation du métier	9
1.2. Conditions d’entrée sur le marché du travail	9
1.3. Equipements et matériels utilisés	10
1.4. Conditions de travail	10
1.5. Exigences du métier.....	11
1.6. Responsabilités de la personne.....	11
1.1. Interactions opérationnelles	11
1.2. Situation sociolinguistique.....	11
1.3. Possibilités de promotion.....	11
1.4. Formation.....	12
1.5. Evolution technologique possible du métier.....	12
Section 2 – Analyse des tâches et des opérations.....	13
2.1. Tableau des tâches et des opérations.....	13
2.2. Informations complémentaires au sujet des tâches.....	14
Section 3 – Conditions de réalisation et critères de performance.....	15
Section 4- Connaissances, habilités et attitudes	20
4.1. Connaissances et Tâches concernées	20
4.2. Habilités.....	20
4.3. Attitudes	21
DEUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER.....	22
1. Liste des compétences cibles du futur programme d’étude	22
2. Matrice des compétences.....	23
REFERENTIEL DE FORMATION	24
REFERENTIEL D’EVALUATION	24

La Formation Technique et Professionnelles de Don Bosco à Madagascar

Les salésiens Don Bosco sont présents à Madagascar depuis 1981. Toutes leurs œuvres visent à l'éducation intégrale et au développement humain des enfants et jeunes défavorisés.

A travers la formation et l'éducation, Ils travaillent dans l'esprit de Don Bosco, pour et avec les jeunes, garçons et filles, les enfants vulnérables et marginalisés pour donner au pays un nouvel espoir.

Outre l'enseignement général avec les écoles primaires dans les brousses pour les enfants et les CEG et Lycée pour les jeunes, les salésiens Don Bosco investissent beaucoup dans la formation professionnelle pour favoriser l'atteinte du développement humain intégral.

Dans cette optique, les salésiens Don Bosco à Madagascar ont quatre Centres de Formation Professionnelle à Antananarivo, Mahajanga, Fianarantsoa et Tuléar. Ces centres de formations sont situés à Ivato – Antananarivo, à Majunga, à Fianarantsoa et Tuléar, regroupent environ 1000 jeunes et offrent une formation technique et professionnelle dans les spécialités suivantes : Ouvrage Bois (OB), Ouvrage Métallique (OM), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Agriculture et Elevage (AE), Mécanique Auto (MA), Froid et Climatisation (FC), Electrotechnique (ET), Fabrication Mécanique (FM), et Hôtellerie et Restauration (HR).

Ces filières ainsi que le niveau d'entrée et la durée des formations varient selon la région car tenant compte des réalités socio-économiques régionales.

Dans chaque CFP, il y a un Bureau d'Emploi Local qui prend en charge l'orientation, le suivi de la formation ainsi que l'insertion des jeunes des CFP locaux.

Le Tranoben'ny Asa Don Bosco (TADB) joue un double rôle au sein de la Formation Professionnelle des Salésiens de Don Bosco à Madagascar, avec le but général de contribuer à l'insertion durable des jeunes élèves et anciens élèves des CFP Don Bosco.

D'un côté, il est le point central du réseau des Bureaux d'Emploi Locaux (BEL) de chacun des quatre CFP; il a dans ce cadre surtout une mission d'analyse de l'existant et d'identification et de mise en œuvre des améliorations, de façon à mettre en place les appuis et les actions rectificatives nécessaires afin d'optimiser les services d'orientation, de formation, d'insertion et de suivi des jeunes, déjà existants au niveau des BEL, pour que ces derniers arrivent à jouer entièrement son rôle de levier et d'espoir pour les jeunes les plus démunis. En plus, TADB crée directement des liens avec des entreprises malgaches et internationales avec lesquelles il établit des partenariats visant l'insertion des jeunes sortants et anciens élèves des CFP Don Bosco.

De l'autre côté, TADB est l'acteur de référence dans la Province Salésienne quant à la mise en place des systèmes et activités visant l'amélioration de la qualité et de la diversification de la formation proposée dans les CFP. Dans ce cadre, il s'occupe aussi bien de la formation des opérateurs des différents Centre ainsi que de l'amélioration de l'ingénierie de formation, mettant au centre de cette réflexion l'adéquation entre formation et besoins du marché du travail.

Méthodologie de conception du référentiel

Ce document est l'aboutissement de travaux de concertation et d'analyse rassemblant des professionnels du métier représentant différents types d'entreprises (GE, PME et TPE en auto-emploi).

Don Bosco accepte pleinement le défi du changement de paradigme requis pour passer d'un système d'EFTP à celui du DCTP. Ce dernier permet d'intégrer l'ensemble des voies et moyens, formels, non formels et informels de professionnalisation, susceptibles de permettre à un maximum de jeunes et d'adultes d'acquérir les connaissances et savoir-faire dont ils ont besoin pour s'insérer dans le monde du travail, tout en participant activement à la croissance et au développement de leur pays, territoire ou secteur d'activités. Dans ce cadre, il est fondamental de partir du monde professionnel et du marché du travail pour viser un métier donné, en élaborer un document référentiel (le Référentiel de Métier et de Compétences) et le rendre la base conceptuelle et technique du curriculum à développer, afin de garantir l'insertion socio-professionnelle de l'apprenant dans le marché du travail, véritable indicateur de succès de la démarche de formation. Le RMC, dans une optique DCTP, est aussi l'outil clé pour opérer la Validation des Acquis de l'Expérience, en donnant la possibilité à des personnes, normalement œuvrant dans le secteur informel, de voire reconnues, validées et certifiées les compétences qu'elles ont développées sur le tas.

Le concept retenu pour l'élaboration de ce référentiel est l'Approche Par les Compétences (APC) dans le DCTP qui repose sur deux éléments fondamentaux : la situation du marché du travail et une approche pédagogique qui place l'apprenant au centre du processus de formation.

L'analyse de la situation de travail (AST) est l'approche retenue pour présenter un portrait détaillé du métier étudié. Deux démarches de collectes de données ont été mises en œuvre : la première consiste à recueillir les informations par un entretien auprès des professionnels dans quatre localités où sont implantés les CFP Don Bosco et la deuxième consiste à regrouper les professionnels en focus-group à Antananarivo pour recueillir les principales informations concernant notamment les tâches, les opérations et les conditions de réalisation du travail, la complexité, la fréquence d'exécution et l'importance relative des tâches, les critères de performance ainsi que les connaissances, les habilités et les attitudes requises pour les exécuter.

L'analyse des données recueillies durant ces deux démarches a permis à l'équipe de production de déterminer et de définir les compétences à mettre en œuvre pour exécuter les différentes tâches et opérations.

Afin d'éviter une formation centrée exclusivement sur les tâches, d'une part, et en vue de faciliter une meilleure prise en compte des notions de base ainsi qu'une meilleure intégration des savoirs et savoir-être, d'autre part, l'équipe de production a dégagé deux types de compétences, soit les compétences particulières et les compétences transversales qui permettent l'intégration de principes et de concepts sous-jacents aux actes professionnels, de façon que la personne puisse faire face à une variété de situations d'une part et de mener ses activités en toute responsabilité en tant que bon et honnête citoyen.

Les *compétences particulières* sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée au contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice d'un métier.

Les *compétences transversales* s'intègrent aux autres compétences et leur acquisition relève des situations d'apprentissage associées aux autres compétences. Elles sont prises en considération durant toute la formation et se développe tout au long de la vie. Elles contribuent à la culture générale et au développement personnel de l'apprenant notamment dans les relations avec ses collègues, dans le développement de son pays et dans l'entrepreneuriat.

Référentiel de métier et de compétences

Préambule

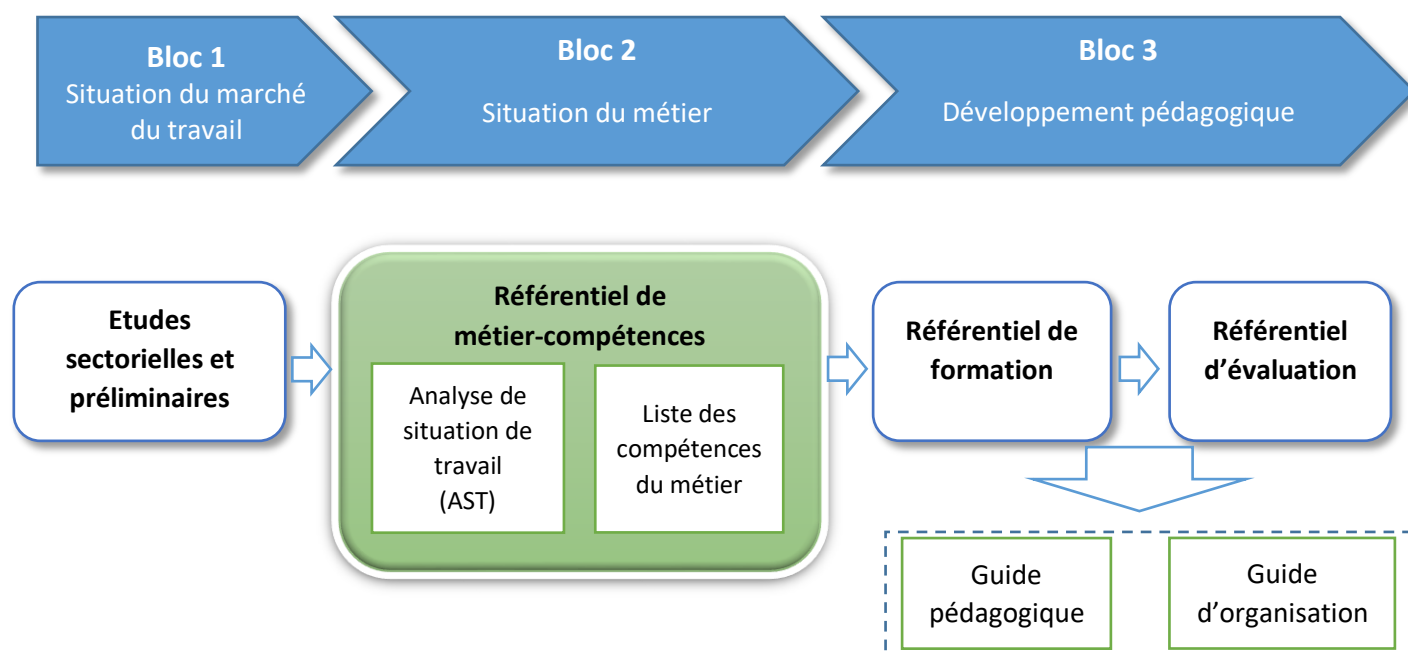
Le référentiel de métier-compétences a comme première finalité de tracer le portrait le plus fidèle possible de la réalité d'un métier et de déterminer les compétences requises pour l'exercer.

Dans l'élaboration d'un curriculum de formation professionnelle, le référentiel de métier-compétences va servir de base pour structurer le référentiel de formation.

Le référentiel de métier-compétence, utilisé comme finalité des apprentissages, contribue à assurer le développement des compétences et facilite la certification et la reconnaissance des compétences.

Le référentiel de métier-compétence contribue à la mise en place d'un système de validation des acquis de l'expérience (VAE)¹.

Démarche méthodologique d'ingénierie de formation adoptée



¹ La Validation des Acquis de l'Expérience constitue une voie permettant d'avoir des qualifications au même titre et avec les mêmes effets que la formation initiale en permettant à tout individu de faire valider l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles en vue de l'acquisition d'un diplôme officiel, ou titre à finalité professionnelle, ou certificat de qualification reconnu par le ministère de la Fonction Publique. (Arrêté n° 22.959-2011/METFP – article 2)

PREMIERE PARTIE : LE METIER

Section 1 – Le métier d’Agriculteur Eleveur

1.1. Présentation du métier

Dans le cadre du développement économique national, l’Agriculture est l’une des principales voies d’insertion professionnelle pour les jeunes, dans un secteur qui cherche à améliorer sa productivité, au travers du développement de nouvelles compétences, permettant de nouvelles organisations du travail, de nouveaux modes de productions et de conduite des exploitations agricoles.

A ce jour, les agriculteurs éleveurs (AE) malgaches sont catégorisés comme suit :

- **L’exploitant disposant d’une petite ou moyenne entreprise structurée**, avec une logique d’investissement (petits exportateurs, collecteurs,...), représente une infime partie des ruraux,
- **L’exploitant familial commercial** vendant une part importante de sa production (en particulier le riz), investit dans ses activités, capitalise (achat de bétail, de terre, d’équipements motorisés, ...) et épargne. Il est doté d’une volonté d’extension et d’optimisation de son exploitation. Il représente environ 25% des ruraux,
- **L’exploitant familial auto consommateur** dont les facteurs de production ne permettent ni la commercialisation ni l’épargne. Entre autres, il a un faible accès aux services agricoles, peu d’ouverture aux innovations agricoles, des difficultés d’accès aux ressources financières et est peu organisé. Il représente environ 50% des ruraux,

La famille vulnérable dont les facteurs de production sont très insuffisants, sans alternatives face aux chocs (aléas climatiques,...), représente environ 25% des ruraux.

L’agriculteur éleveur assure principalement les fonctions suivantes :

- la gestion de l’exploitation, au sens de « **raisonnement** »
- la gestion des ressources naturelles, au sens de « **préservation** » de l’environnement
- la conduite des productions (végétale et/ou animale), au sens de « **réalisation des travaux** »
- la commercialisation, au sens de « **vente** » des produits de son activité
- la communication, au sens « **échange** » dans son environnement social et professionnel

1.2. Conditions d’entrée sur le marché du travail

Comme les exploitations structurées en petites ou moyennes entreprises sont très rares, les jeunes ayant obtenu une formation et voulant intégrer le métier d’agriculteur éleveur n’ont que deux possibilités : soit, il intègre l’exploitation familiale de ses parents et y travaille en tant que membre de la famille, soit il s’installe à son propre compte à l’aide d’un financement d’appui à l’installation octroyé par un bailleur de fond.

Dans les deux cas le salaire n’est pas fixe mais dépend de la rentabilité de l’exploitation. Toutefois, selon la taille de l’exploitation, la zone d’implantation et les équipements de production mis en œuvre, l’agriculteur éleveur peut mener une vie assez

aisée. Ses revenus mensuels varient entre 2.5 et 4 millions d'ariary soit en moyenne un salaire mensuel de 250 000 ariary.

1.3. Equipements et matériels utilisés

La plupart des travaux se font manuellement à l'aide de petits matériels Agricoles, mais certaines exploitations utilisent du matériel attelé ou même motorisé. Dans l'utilisation de ces outils, une attention particulière sera apportée aux conditions de sécurité.

1.4. Conditions de travail

Lieu de travail

L'AE travaille habituellement dans les champs, dans la ferme et au magasin de stockage.

Les travaux sont essentiellement manuels et ils se réalisent en plein air (soleil, pluie..), en position debout ou accroupie, parfois en situation humide (eau, boue). Les déplacements à pied sont les plus fréquents entre l'habitation et le champ de culture ou le lieu de pâturage des animaux.

Risques et maladies professionnelles

L'Agriculteur éleveur est exposé à différents risques comme la manipulation d'outils et matériels (manuels ou mécaniques), la manipulation, le contact et stockage des produits zoo/phytosanitaires, les maladies animales transmissibles à l'homme (tuberculose, peste, ...), le travail en terrain de culture accidenté, et dans certaines zones d'élevage bovin, les vols de zébus.

Temps de travail

L'horaire de travail des exploitants agricoles varie selon la période de l'année les conditions climatiques et le type d'activité.

Ils travaillent généralement de 8 à 13 heures par jour. Parfois, certaines activités nécessitent un travail de nuit.

Contacts sociaux

L'AE est en relation avec des fournisseurs (prestataires de service, intrants, outils et matériels), des Organisations Paysannes (OP), et des clients (revendeurs, collecteurs, ...).

Il est également en contact avec des Institutions Micro-Finance (IMF) et usuriers, des organismes d'appui et Projets/Programmes, des centres et établissements de formation, et des Services des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Services Techniques Déconcentrés (STD).

1.5. Exigences du métier

Exigences physiques :

Le métier d'Agriculteur éleveur exige une bonne constitution physique et une endurance particulière pour travailler sous le soleil.

Exigences intellectuelles :

L'Agriculteur éleveur doit être en mesure de mettre en œuvre ses connaissances techniques et générales pour résoudre les différents problèmes qu'il peut rencontrer dans ses activités.

Il doit aussi être capable de calculer le coût de ses productions pour la rentabilité de l'exploitation.

Exigences comportementales :

L'Agriculteur éleveur doit avoir un comportement communicatif pour animer ses employés et pour échanger des expériences avec les autres exploitants.

1.6. Responsabilités de la personne

En tant que Chef d'exploitation propriétaire, il travaille en autonomie principalement avec les membres de sa famille. Il dirige son exploitation, même si les décisions sont parfois discutées en famille. Il supervise les différents travaux et encadre l'éventuelle main d'œuvre temporaire.

Il peut être membre de diverses associations ou organisations paysannes et soumis aux décisions collectives prises par l'association ou l'OP.

1.1. Interactions opérationnelles

L'Agriculteur éleveur est amené à entretenir des relations fréquentes avec les techniciens de vulgarisation de la région, le vétérinaire, les fournisseurs des intrants et les clients lors de vente des produits.

1.2. Situation sociolinguistique

Dans ses activités l'Agriculteur éleveur utilise la langue malgache pour communiquer. Pourtant la connaissance d'autres langues lui est nécessaire pour lire et comprendre les différents revus, notices techniques, fiches techniques en français.

1.3. Possibilités de promotion

Les activités principales de la majorité des Exploitants Agricoles sont basées sur l'agriculture et/ou l'élevage et dans certain cas la transformation des produits (Agriculture, Elevage et Piscicole). Elles sont toujours accompagnées de quelques filières complémentaires suivant les spécificités locales : artisanat, pêche, exploitation forestière.

Par ailleurs, il peut recourir aux Institutions financières (IMF, Banques, FRDA, ...) pour accéder aux moyens nécessaires et améliorer sa production.

1.4. Formation

A Madagascar, plusieurs établissements publics et privés offrent des formations professionnelles sur le métier d'Agriculteur éleveur:

- EASTA,
- CFP *Bevalala*,
- CFP ND de Clairvaux Ivato,
- Lycée Technique Agricole *Fandriana*
- Lycée Technique Agricole *Ankazondandy*
- *Tombontsoa* Antsirabe
- CAPR *Tsinjoezaka* Fianarantsoa
- CFP Ankofafalahy Fianarantsoa
- Bel Avenie Tombohomandrevu Fianarantsoa
- CFAMA Antsirabe
- *Soanavela Mahitsy*
- FORMAGRI/FERT Antsirabe
- CEFFEL Antsirabe
- ...

1.5. Evolution technologique possible du métier

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à Madagascar l'évolution technologique porte surtout dans les domaines suivants :

- Semences amélioré
- Races locales ou importées améliorées
- Techniques culturales améliorées
- Culture biologique
- Machinismes agricoles et outillages agricoles améliorés
- Technique d'irrigation raisonnée
- Culture en serre
- Pisciculture : élevage en bac fermé
- Permaculture

Section 2 – Analyse des tâches et des opérations

2.1. Tableau des tâches et des opérations

«Les tâches sont des actions qui correspondent aux principales activités à accomplir dans un métier; elles permettent généralement d’illustrer des produits ou des résultats du travail.

Les opérations sont des actions qui décrivent les phases de réalisation d’une tâche ; elles correspondent aux étapes des tâches; elles sont reliées surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes; elles permettent d’illustrer surtout des processus de travail.

TACHES	OPERATIONS
1. Raisonner le système technique et humain de l’exploitation	1.1 Organiser le système de production 1.2 Définir le plan annuel de production
2. Conduire une production végétale	2.1 Mettre en place une culture 2.2 Entretenir une culture 2.3 Fabriquer du compost 2.4 Réaliser la récolte des produits
3. Conduire une production animale	3.1 Conduire la reproduction 3.2 Réaliser les opérations d’alimentation 3.3 Intervenir en fonction de l’état sanitaire et physiologique des animaux 3.4 Réaliser la récolte des produits
4. Commercialiser les produits de l’exploitation agricole	4.1 Vendre des produits bruts 4.2 Organiser la distribution des produits issus de l’exploitation agricole
5. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitats et installations	5.1 Entretenir un matériel et/ou un équipement 5.2 Réparer un habitat et/ou une installation

2.2. Informations complémentaires au sujet des tâches

Les spécialistes ont été amenés à se prononcer sur la fréquence d'exécution, la complexité et l'importance relative de chacune des tâches. Le tableau suivant présente l'information recueillie à cet égard. Les spécialistes se sont prononcés sur ces questions et les chiffres indiqués constituent des moyennes de leurs estimations.

TÂCHES	Fréquence d'exécution %	Complexité (1 à 4)
1. Raisonner le système technique et humain de l'exploitation	5	3
2. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitats et installations	15	2
3. Conduire une production végétale	30	4
4. Conduire une production animale	30	4
5. Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	20	2
	100 %	

Section 3 – Conditions de réalisation et critères de performance

Les conditions de réalisation des tâches réfèrent à des aspects tels les caractéristiques de l'environnement de travail, le lieu de travail, le degré d'autonomie entourant l'exécution de la tâche, l'équipement et les ouvrages de référence. Quant aux critères de performance, ils sont en fait des points de repère permettant de constater si la tâche est exécutée de façon satisfaisante.

TACHE N° 1 – Raisonner le système technique et humain de l'exploitation	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé individuellement s'il est le propriétaire de l'exploitation</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir du cahier journal, calendrier cultural, - A partir des enregistrements journaliers de l'exploitation <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'outils tels que : cahier, stylos, machine à calculer <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'intérieur <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité : <ul style="list-style-type: none"> - régularité des enregistrements - Qualité : <ul style="list-style-type: none"> - justesse des enregistrements - Pérennité de l'élevage - Capacité d'investissement de l'exploitant, - Rémunération régulière du personnel, - Confiance des clients, - Motivation du personnel, - Stock bien géré et répondant au besoin de l'exploitation

TACHE N° 2 –Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitats et installations

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé individuellement ou en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir des notices techniques des équipements, plan de construction de l'habitat- A partir de consignes particulières sur la périodicité des entretiens des équipements ;- Rapport de contrôle périodique <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'outils tels que : petits outillages du bricoleur,- Equipements de sécurité <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'intérieur et à l'extérieur- Risque de blessure par les outils <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none">- les autres exploitants riverains	<ul style="list-style-type: none">- Respect de règles de santé et sécurité au travail(port de combinaison, botte, gant)- Respect des périodes d'entretien- Bon état de fonctionnement des matériels et de l'habitat- Bâtiment d'élevage durable et équipé- Existence de contrôle périodique

TACHE N° 3 –Conduire une production végétale

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail réalisé en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir de calendrier culturale, plan de campagne, pluviométrie, calendrier lunaire, sérateur, fiches techniques des organismes spécialisés (CITE, BIMTT,...)- A partir de consignes particulières sur les recommandations des techniciens; <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De matières premières telles que : compost, engrais, jeunes plants, semences, produits phytosanitaires, produits de conservation des récoltes- D'outils tels que matériels de labour manuel ou mécanique, bêche, râteau, fourche, herse, pulvérisateur, brouette, matériel d'arrosage, silo, sac, système d'arrosage goutte à goutte,- D'équipements de sécurité, ... <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'extérieur- risque de blessure par les outils, intoxication par les produits phytosanitaires <p>En interaction avec famille et riverains, techniciens, les OPA, fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none">- Respect de règles de santé et sécurité au travail (port de bottes, combinaison, gants, dispositif de protection des plantes contre les ravageurs, les oiseaux), rangement des outils- rendement satisfaisant de la récolte- produits répondant aux normes du marché- Taux de germination des graines (phase de semis) : taux dépendant du type de grain- Taux de croissance (phase de croissance de la plante) : taux dépendant du type de la plante- Nombre des jeunes plants à la regarnissage (plantation et transplantation)- Homogénéité de la plantation (triage des jeunes plants à transplanter ou à planter, épandage d'engrais, préparation du sol et nivelage)- Etat général de la végétation : développement des plants (calendrier de semis, homogènes, sains, vigoureux)- Durée du cycle de production (variété amélioré et à cycle court, approvisionnement)- Rendement (exécution des fiche technique et les conseils)

TACHE N° 4 –Conduire une production animale

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Travail en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir des fiches techniques, les types de races- A partir de consignes particulières du technicien ; <p>Matériels utilisés A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De matières premières telles que : provende, maïs, foin, produits de désinfection, produits de soin et de traitement des animaux, savon, eau- D'outils tels que : balance, éprouvette graduée, pelle, fourche, brouette, machine de traite, brosse, seau, abreuvoir, mangeoire, D'équipements de sécurité, ... <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'extérieure ou dans l'habitat des animaux- Risques de blessure par outils tranchant, intoxication par des produits de désinfection, risques de transmission de maladie des animaux, explosion des fumiers <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none">- famille, collègues, vétérinaire, fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">- au respect de règles de santé et sécurité au travail (port de botte, gant, combinaison, masque cache bouche,...), dispositifs de sécurité pour les animaux, protection contre des ravageurs (rats, serpents,...)- Quantité : développement normal des animaux, poids final selon prévision, taux de ponte satisfaisant, durée d'engraissement dans les normes, rendement selon prévision, volume de lait journalier dans les normes, taux de mortalité faible,- Qualité : animaux en bonne santé, taille des œufs dans les normes, qualité bactérienne du lait normale, habitat suivant les normes en vigueur (propreté, aération, éclairage, température...), consignes de sécurité des animaux respectées, produits sains

TACHE N° 5–Commercialiser les produits de l’exploitation agricole	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d’autonomie Travail réalisé individuellement</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir des prix sur le marché, - A partir de consignes particulières sur le seuil de rentabilité de la vente <p>Matériels utilisés A l’aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De matières premières telles que: produits de l’exploitation, emballage, carton, caisson, sac - D’outils tels que : container de lait, alvéole - D’équipements de sécurité, ... <p>Conditions environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le marché - Risques de de mal de dos pour le transport des produits <p>En interaction avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clients 	<ul style="list-style-type: none"> - au respect de règles de santé et sécurité au travail :Propreté et état sanitaire des produits, gant, tablier, botte, chapeau - Quantité : rendement vente/coût de production satisfaisant, selon le standard - Qualité : produits sains, produits normés, bonne présentation des produits - Nombre de clients - Produits vendus - Profits - Reconnaissance locale - Offre répondant à la demande

Section 4- Connaissances, habilités et attitudes

4.1. Connaissances

Tâches concernées

- Mathématique appliquée au métier	T1, T2, T3, T4, T4
o Les 4 opérations	
o Règle des trois	
o Interprétation de courbes	
o Notion de statistique	
o Géométrie plane	
o Les unités de mesure, conversion	
o Poids, volume, densité	
o Prix de vente	
o Prix de revient	
o Prix d'achat	
o Bénéfice	
- Communication écrite et orale	T1 à T5
o Communication simple	
o Rédaction de lettre	
o Technique de négociation	
- La santé et sécurité au travail	T2, T3, T4, T5
- Notion de comptabilité simplifié	T1, T3, T4, T5
- Réglementation juridiques et fiscal d'une exploitation	T1 à T5
- Constructions rurales	T2
- Notion de pédologie	T3
- Biologie animale	T4
- Biologie végétale	T3
- Zootechnie	T4
- Phytotechnie	T3
- Phytopathologie	T3
- Pathologie animale	T4
- Alimentation animale	T4
- Marketing agricole	T5

4.2. Habilités

- Maitrise d'une calculatrice et de l'ordinateur	T1
- Maitrise des documents commerciaux	T1, T5
- Manipuler et entretenir les matériels et équipements	T1, T3, T4
- Maitrise des gestes professionnels	T2, T3, T4

4.3. Attitudes

- Etre rigoureux
- Etre attentif
- Etre prévoyant
- Etre méthodique
- Etre préventif
- Avoir le sens d'organisation
- Avoir le sens de l'observation
- Etre un bon commercial
- Etre opportuniste
- Etre accueillant
- Toujours souriant

DEUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER

1. Liste des compétences cibles du futur programme d'étude

Après analyses des données recueillies durant l'AST et en considérant les différentes situations professionnelles nécessitant des compétences significatives, les professionnels ont arrêté la liste des compétences suivantes selon deux catégories de compétences : les compétences transversales aux différentes tâches et les compétences particulières.

Compétences transversales

1. Mettre en œuvre une stratégie de protection et d'utilisation de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
2. Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle
3. Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
4. Communiquer en situation professionnelle (malagasy, français et anglais)
5. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
6. Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
7. Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
8. Mettre en œuvre son civisme
9. Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
10. Connaître ses propres compétences
11. Monter sa propre entreprise
12. Gérer sa propre entreprise
13. Réaliser des actions de marketing
14. Organiser les travaux de son entreprise

Compétences particulières

15. Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
16. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
17. Conduire une production végétale
18. Conduire une production animale
19. Commercialiser les produits de l'exploitation agricole

2. Matrice des compétences

La matrice des compétences est un tableau à double entrée permettant de présenter une vision d'ensemble des compétences particulières, des compétences transversales, du processus de travail ainsi que du niveau de complexité estimé pour chacune des compétences. Il permet de voir l'existence d'un lien fonctionnel entre chaque compétence particulière et transversale ainsi que le processus de travail.

MATRICE DES COMPETENCES		COMPETENCES TRANSVERSALES															
AGRICULTEUR / ELEVEUR	NUMEROS	NIVEAU DE COMPLEXITE															
			1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	32	33	34	NOMBRE DE COMPETENCES	
COMPETENCES PARTICULIERES			Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation	Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle	Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle	Communiquer en situation professionnelle	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles	Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles	Mettre en œuvre son civisme	Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels	Connaître ses propres compétences	Monter sa propre entreprise	Gérer sa propre entreprise	Réaliser des actions marketing pour faire connaître son propre entreprise	Organiser les travaux de son entreprise	
NUMEROS			1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	32	33	34		
NIVEAU DE COMPLEXITE			C	C	C	PC	PC	C	C	PC	PC	TC	TC	C	C		
Raisonnement le système technique et humain de l'exploitation	8	TC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation	10	PC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Conduire une production végétale	11	TC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Conduire une production animale	12	TC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	15	C	○		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
NOMBRE DE COMPETENCES																	

Légendes : ○ Existence d'un lien fonctionnel

Référentiel de formation

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation « CAP Agriculteur éleveur » s’inscrit dans les orientations retenues par le Bureau de l’Emploi Don Bosco Madagascar concernant la formation professionnelle. Il a été conçu selon le concept de l’Approche Par les Compétences (APC) qui exige la participation des professionnels du milieu du travail et de la formation.

Le programme de formation est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme de formation, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme de formation doit servir de référence pour la planification de la formation et de l’apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d’évaluation.

La durée du programme de formation « CAP Agriculteur éleveur » est de 3132 heures; de ce nombre, 1872 heures sont consacrées à l’acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, 1260 heures à l’acquisition de compétences transversales et aux connaissances générales pour garantir le niveau académique de la formation. Le programme de formation est divisé en 20 modules. Chaque durée comprend le temps requis pour l’évaluation des apprentissages aux fins de l’obtention du diplôme.

Dans ce contexte d’approche globale, trois documents accompagnent le programme de formation : le *Guide pédagogique*, le *Guide d’évaluation* et le *Guide d’organisation pédagogique et matérielle*.

L’accès à ce programme « CAP Agriculteur éleveur » doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier au moins le niveau de la fin 7^{ème} de l’enseignement primaire;
- Être âgé de moins de 25 ans ;

VOCABULAIRE

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme est un ensemble cohérent de compétences à acquérir, formulé en termes d'objectifs et découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus du stagiaire en fonction d'une performance déterminée. Ses objectifs et son contenu sont obligatoires.

BUTS DE LA FORMATION

Les buts du programme sont des énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour un programme de formation donné.

COMPÉTENCE

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités et qui se fonde sur un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements. Les compétences sont de deux types :

- Les **compétences spécifiques** portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail et qui rendent la personne apte à assurer avec efficacité la production d'un bien ou d'un service.
- Les **compétences transversales** portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même; ces compétences peuvent être transférables à plusieurs activités de travail.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux servent à catégoriser les compétences à faire acquérir par le stagiaire. Ils servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif opérationnel est défini en fonction d'un comportement relativement fermé et décrit les actions et les résultats attendus du stagiaire. Il comprend cinq composantes :

- Le comportement attendu présente la compétence.
- Les conditions d'évaluation renseignent sur les conditions qui prévalent au moment de l'évaluation de sanction : contexte, matériel, etc.
- Les précisions sur le comportement attendu décrivent des éléments essentiels à la compréhension de la compétence.
- Les critères particuliers de performance définissent des exigences à respecter et accompagnent chacune des précisions sur le comportement. Ils permettent de porter un jugement rigoureux sur l'atteinte de la compétence.
- Les critères généraux de performance définissent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur le niveau de performance recherché ou sur la qualité globale d'un produit ou d'un service. Ils sont rattachés à l'ensemble ou à plusieurs précisions sur le comportement attendu.

MODULE DE FORMATION

Subdivision autonome d'un programme de formation professionnelle formant en soi un tout cohérent et signifiant.

UNITÉ (CREDIT)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme de formation en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 12 heures de formation.

PREMIERE PARTIE

LA FORMATION

1. Synthèse du programme de formation

Nombre de modules: 20		Titres de programme: Agriculteur-Eleveur		
Durée en heures: 3132		Code du programme: AE		
Crédits:261		Certification: Certificat d'Aptitude Professionnel		
Code	Titre du module		Durée heures	Unités
AE 01	P1	METIER ET FORMATION	24	2
AE 02	P2	PLANIFICATION DE LA PRODUCTION	48	4
AE 03	P3	CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE (y compris production de fourrage)		
SM AE 3.1		Préparation du sol	144	12
SM AE 3.2		Production de jeunes plants	108	9
SM AE 3.3		Entretien des cultures	204	17
SM AE 3.4		Multiplification des plantes	168	14
SM AE 3.5		Interventions sur le développement des plantes	180	15
SM AE 3.6		Fertilisation	180	15
SM AE 3.7		Défense et protection des végétaux	180	15
SM AE 3.8		Récolte et conditionnement (y compris technique d'ensilage)	84	7
SM AE 3.9		Maintenance des outils, machines et matériels	36	3
AE 04	P4	CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE		
SM AE 4.1		Construction de l'habitat	84	7
SM AE 4.2		Observation et surveillance des animaux	180	15
SM AE 4.3		Conduite de la production	216	18
AE 05	P5	COMMERCIALISATION DES PRODUITS	36	3
AE 06	P6	STAGE		
AE 07	G1	COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	180	15
AE 08	G2	BASES SCIENTIFIQUES		
SMG AE-2.1		Mathématiques	180	15
SMG AE-2.2		Physiques et Chimie	156	10
AE 09	G3	HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE)	36	3
AE 10	G4	BIOLOGIE VEGETALE	108	9
AE 11	G5	BIOLOGIE ANIMALE	84	7
AE 12	G6	CLASSIFICATION DU MONDE VIVANT	36	3
AE 13	G7	PEDOLOGIE	108	9
AE 14	G8	AGRONOMIE GENERALE ET ECOLOGIE	108	9
AE 15	G9	MACHINES AGRICOLES	24	2
AE 16	G10	COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	24	2
AE 17	G11	CIVISME	24	2
AE 18	G12	CREATIVITE	24	2
AE 19	G13	INITIATION A L'ENTREPRENEURIAT	72	6
AE 20	G 14	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	96	8
TOTAL			3132	261

2. Buts du programme de formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « *Agriculteur-Eleveur* » de niveau CAP.

Ce programme vise à former des jeunes aptes à travailler dans différents secteurs liés principalement à l'agriculture.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme « *CAP Agriculteur-Eleveur* » vise à :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :

- lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à un métier ;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.) ;

Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi ;
- lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse ;
- lui donner la possibilité d'épanouir son développement personnel notamment la capacité à entretenir des relations harmonieuses avec ses collègues, la volonté de développer son pays par l'amélioration de son travail personnel ;

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit:

- lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence ;

Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
- lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

3. Compétences visées et matrice des objets de formation

3.1. Liste des compétences objets de formation

Compétences transversales

1. Utiliser différentes langues en situation professionnelle
2. Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
3. Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
4. Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
5. Appliquer des notions d'hygiène et de sécurité
6. Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
7. Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
8. Mettre en œuvre son civisme
9. Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
10. Connaître ses propres compétences
11. Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation
12. Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Compétences particulières

13. Se mettre au courant du métier et de la formation
14. Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
15. Conduire une production végétale
16. Conduire une production animale
17. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
18. Transformer ses produits
19. Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
20. S'imprégner (stage1) et s'intégrer (stage2) au milieu professionnel

3.2. Matrice des objets de formation

La matrice des compétences est un tableau à double entrée permettant de présenter une vision d'ensemble des compétences particulières, des compétences transversales, du processus de travail ainsi que du niveau de complexité estimé pour chacune des compétences. Il permet de voir l'existence d'un lien fonctionnel entre chaque compétence particulière et transversale ainsi que le processus de travail.

MATRICE DES COMPETENCES		COMPETENCES TRANSVERSALES													
COMPETENCES PARTICULIERES	NUMEROS	NIVEAU DE COMPLEXITE	Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation	Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle	Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle	Communiquer en situation professionnelle	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles	Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles	Mettre en œuvre son civisme	Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels	Connaître ses propres compétences	Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation	Appliquer les techniques de recherche d'emploi	NOMBRE DE COMPETENCES
	NUMEROS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	12
NIVEAU DE COMPLEXITE			PC	C	C	C	TC	C	TC	TP C	PC	PC	PC	PC	
Se mettre au courant du métier et de la formation	13	PC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Raisonner le système technique et humain de l'exploitation	14	TC		○	○	○		○	○	○	○	○	○	○	
Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation	15	TPC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
Conduire une production végétale	16	C	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
Conduire une production animale	17	TC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	18	C	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
Transformer ses produits	19	PC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
S'intégrer au milieu professionnel (stage)	20	PC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
NOMBRE DE COMPETENCES	08														

Légendes : ○ Existence d'un lien fonctionnel

TPC Très peu complexe ; PC peu complexe ; C complexe ; TC Très complexe

4. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme «CAP Agriculteur-Eleveur» sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels qu'ils regroupent.

Développer chez l'apprenant les compétences nécessaires pour une intégration harmonieuse au milieu de formation et au monde du travail.

- Se mettre au courant du métier et de la formation
- Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
- Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
- Mettre en œuvre son civisme
- Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
- Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches

- Appliquer des notions d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement.

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base essentielles et préalables au développement de compétences qui sont liées à l'exécution du métier

- Utiliser différentes langues en situation professionnelle
- Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
- Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
- Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
- Connaitre ses propres compétences
- Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation
- Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches

- Se mettre au courant du métier et de la formation
- Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
- Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
- Conduire une production végétale
- Conduire une production animale
- Transformer ses produits
- Commercialiser les produits de l'exploitation agricole

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de la communication requises à l'exécution de tâches du métier.

- Utiliser différentes langues en situation professionnelle

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

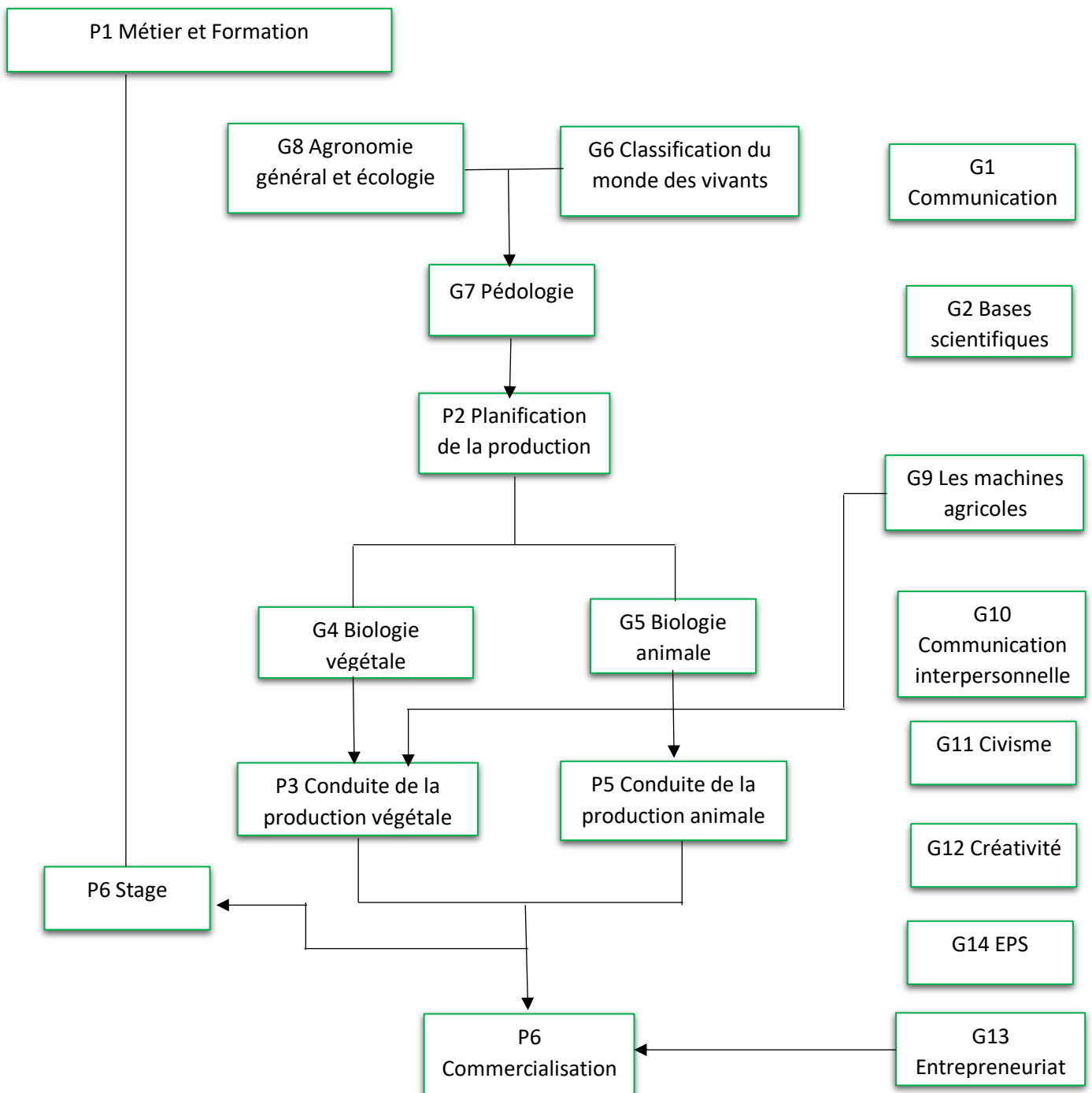
Un objectif de premier niveau est défini pour que chaque compétence soit développée. Des compétences sont organisées en programme de formation intégré conçu pour préparer des apprenants à exercer le métier. Cette organisation systématique des compétences produit de meilleurs résultats globaux de formation par des objectifs d'isolement.

Plus spécifiquement, elle assure une progression d'un objectif à l'autre, permet de gagner du temps d'enseignement en éliminant la répétition inutile.

Les objectifs opérationnels de premier niveau sont les cibles principales de l'apprentissage et ils sont spécifiquement évalués pour la certification. Il y a deux genres d'objectifs opérationnels: comportemental et situationnel.

- **Un objectif comportemental** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats prévus de l'apprenant vers la fin d'une étape d'étude. L'évaluation est basée sur des résultats prévus.
- **Un objectif situationnel** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases principales d'une situation d'étude. Les résultats peuvent changer d'un apprenant à l'autre. L'évaluation est basée sur la participation de l'apprenant aux activités du contexte d'étude.

6. LOGIGRAMME



DEUXIEME PARTIE

LES MODULES

MODULE P1 : METIER ET FORMATION

Code : AE- 01		Durée : 24 heures
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU		
OBJECTIF SITUATIONNEL		
<p>RÉSULTATS PRÉVUS En participant aux activités décrites du contexte d'étude selon les critères indiqués, les apprenants pourront déterminer leur aptitude au métier et au processus de formation</p> <p>CARACTÉRISTIQUES À l'issue de ce module, les apprenants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ se familiariser de la nature du métier. ✓ Comprendre le programme de formation. ✓ Confirmer leur choix de carrière. 		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1. Explorer le métier et la formation	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le métier ; - S'informer sur la formation initiale et continue exigées pour exercer le métier ; - Inventorier les habilités, attitudes, et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. 	Collecte d'information pertinente
2. Comparer les exigences du métier avec son profil personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un bilan de ses habilités, aptitudes, goûts, et champs d'intérêt ; - Analyser les écarts entre les exigences du métier et son profil personnel 	Mise en évidence de ses forces et de ses limites
3. Faire le point quant aux résultats de sa réflexion	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des moyens pour pallier les écarts ; - Prendre une décision quant à son cheminement professionnel 	- Détermination d'un cheminement de carrière réaliste, à court et à moyen terme

MODULE P2 : PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

Code : AE-02

Durée : 48 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Énoncé de la compétence : Raisonner le système technique et humain de l'exploitation

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Des fiches techniques
 - Des résultats d'analyse du marché
 - Du compte d'exploitation
- A l'aide :
 - Calendrier culturale, cahier, stylos
 - d'une calculatrice
- Pour déterminer planifier les activités et définir le calendrier de production

Critères généraux de performance

- Méthode de travail rigoureuse
- Fiabilité et cohérence des données
- Interprétation correcte du compte d'exploitation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Choisir les spéculations / type d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Choix répondant aux besoins du marché et adapté au milieu • Période favorable • Etude du marché bien exécutée
Établir le calendrier culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des parcelles répondant aux rotations culturales • Spéculations appropriées à la période favorable
Inventorier les besoins en intrants, matériels et mains d'œuvres	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation exhaustive et suffisante des intrants • Estimation acceptable de la durée d'exécution de chaque tâche • Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (humain, matériels, ...) • Estimation correcte des imprévus
Faire le devis prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation juste du prix des intrants • Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre • Estimation adéquate de la valeur ajoutée et du bénéfice • Calcul précis des pourcentages • Application correcte de la règle de trois

MODULE P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE (y compris production de fourrage)

SOUS-MODULE P3.1 : PREPARATION DU SOL

Code : SM AE 3.1		Durée : 144 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
<p>Énoncé de la compétence : Préparer le sol</p> <p>Contexte de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - Faucille, coupe-coupe, bêche, charrue, bœuf, motoculteur, fourche, râteau, herse, pulvérisateur, • Pour tenir préparer le sol en vue de la plantation de la spéculacion choisie <p>Critères généraux de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défrichement correct - Parcelle propre et exempte de mauvaises herbes - Profondeur de labour adéquate à la spéculacion - Etat d'aplanissement correct 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Analyse le sol		<ul style="list-style-type: none"> • Etat pédologique du sol bien déterminé 	
Défricher		<ul style="list-style-type: none"> • Défrichement correct • Parcelle propre et exempte de mauvaises herbes • Broussailles incinérées • Respect du délai d'exécution • Respect des règles d'hygiène et de sécurité 	
Epandre l'engrais (base)		<ul style="list-style-type: none"> • Dosage correct selon l'état du sol • Epannage uniforme 	
Labourer la parcelle (manuel, traction animale, traction mécanisée)		<ul style="list-style-type: none"> • Profondeur de labour correcte selon l'état du sol et la spéculacion choisie • Manipulation correcte du matériel de labour • Délai raisonnable 	
Emotter (manuel, animal, mécanique)		<ul style="list-style-type: none"> • Emottage correct • Manipulation correcte du matériel d'emottage • Etat d'aplanissement correct 	

SOUS-MODULE P3.2 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Code : SM AE 3.2		Durée : 108 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Produire des jeunes plants			
Contexte de réalisation :			
<ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques - Calendrier culturale • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - Graines, substrat, germoirs, pailles, piquets, jalon, ficelle, rayonneur, 			
Critères généraux de performance			
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de production - Respect des normes de densité, d'espacement et de profondeur 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Préparer les semences		<ul style="list-style-type: none"> • Triage efficace des semences • Procédure de pré-germination suivie convenablement (pour le riz et d'autres semences nécessitant cette technique) • Traitement approprié 	
Effectuer les semis		<ul style="list-style-type: none"> • Mode de semis correct selon spéculation • Technique de semi adéquate à la spéculation • Manipulation correcte de matériels de semi • Densité, peuplement et profondeur de semi correct selon spéculation • Calendrier de semis tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif de la spéculation • Ombrage ou paillage correct 	
Repiquer les jeunes plants		<ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de repiquage • Gestes techniques corrects de repiquage • Manipulation et réglage corrects des matériels (ficelle, rayonneur, jalons, ...) • Manipulation correcte des machines à repiquer • Identification des jeunes plants à remplacer 	

SOUS-MODULE P3.3 : ENTRETIEN DES CULTURES

Code : SM AE 3.3		Durée : 204 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Entretenir les cultures en cours de croissance			
Contexte de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques - Calendrier cultural • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - Engrais, urée, chaux, sel insecticide, arrosoir, bêche, scie, sécateur, ... 			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques opératoires et gestes professionnels - Respect des normes 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Entretien des parcelles en cours de croissance des plantes (taillage, sarclage, buttage, désherbage, ...)		<ul style="list-style-type: none"> • Détermination correcte des opérations selon stade de développement • Choix adéquat de la période d'intervention selon le type de spéculation • Utilisation correcte des matériels d'entretien • Maîtrise des techniques d'entretien selon le type de spéculation 	
Gérer la fertilité du sol		<ul style="list-style-type: none"> • Choix correct de type d'engrais selon les besoins de la plante • Maîtrise de la période, de la fréquence et de la dose d'apport • Mise en œuvre correcte de la technique d'épandage 	
Effectuer les différentes opérations de soins aux cultures (arrosage, ombrage, protection contre les intempéries, ...)		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du rapport entre les besoins en eau et le stade végétatif de la culture • Respect des conditions pour que les apports en eau aient une efficacité optimale • Détermination correcte des techniques d'arrosage et d'irrigation à appliquer selon le type de spéculation • Maîtrise des gestes professionnels d'arrosage • Maîtrise correcte des techniques d'ombrage et d'apport de lumière selon le type de spéculation et les conditions climatiques • Ombrage ou paillage correct 	
Procéder à l'installation et à la surveillance des réseaux d'arrosage, d'irrigation sur une parcelle		<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance périodique des installations d'irrigation • Détection d'un dysfonctionnement du système d'irrigation 	

Contrôler la croissance et le développement des plantes

- Maitrise des caractéristiques et des exigences culturales de la spéculiation
- Maitrise du cycle végétative de la spéculiation
- Identification correcte d'une carence ou d'excès en éléments nutritifs
- Identification efficace de présence de maladie des plantes
- Identification efficace des différents parasites agressant les plantes
- Identification correcte des plantes adventices
- Identification des dégâts apportés par les animaux ravageurs

SOUS-MODULE P3.4 : MULTIPLICATION DES PLANTES

Code : SM AE 3.4

Durée : 168 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Énoncé de la compétence : Produire des jeunes plants en utilisant les différentes techniques de multiplication de plantes.

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Plante mère, outils spécifiques pour la multiplication

Critères généraux de performance

- Respect des techniques de multiplication
- Maîtrise parfaite des gestes professionnels
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Préparer les substrats pour les opérations de multiplication des plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des notions mathématiques pour résoudre des problèmes de mélange • Les substrats utilisés sont correctement identifiés • les qualités que doit présenter un substrat sont correctement formulées • Le mélange présente l'homogénéité attendue • L'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail
Pratiquer les opérations de multiplication végétative par bouturage	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux de la plante mère • Les phases de préparation et de réalisation des divers modes de bouturage sont correctement réalisées • Les conditions optimales d'enracinement des boutures et les soins à donner aux boutures sont pertinents • Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication végétative par marcottage	<ul style="list-style-type: none"> • les phases de préparation et de réalisation des divers modes de marcottage sont correctement décrites • les conditions optimales d'enracinement des marcottes et les soins à donner aux marcottes sont respectés • Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par division	<ul style="list-style-type: none"> • les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par division sont correctement réalisées

	<ul style="list-style-type: none"> • les conditions de réussite d'une multiplication par division sont respectées • Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par " plantules vivipares "	<ul style="list-style-type: none"> • les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par plantules vivipares sont correctement réalisées • les conditions de réussite d'une multiplication par plantules vivipares sont respectées • Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par greffage	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du porte-greffe • les phases de préparation et de réalisation des diverses techniques de greffage sont correctement réalisées • les qualités que doit présenter un greffon, un porte-greffe sont justifiées • la reconnaissance visuelle d'un greffon, d'un porte-greffe de qualité est exacte • les conditions optimales de réussite d'un greffage et les soins à donner aux sujets greffés sont pertinentes • les caractéristiques des porte-greffes commercialement utilisés sont correctement identifiées • Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Effectuer les étiquetages selon les pratiques usuelles de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Les annotations qui doivent figurer sur l'étiquette sont exhaustives

SOUS-MODULE P3.5 : INTERVENTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES

Code : SM AE 3.5

Durée : 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Énoncé de la compétence : Intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre fruitier)

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Outils courants du jardinier

Critères généraux de performance

- Respect des techniques de production
- Respect des normes de densité, d'espacement et de profondeur
- Respect du bien-être des plantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Effectuer les diverses opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'éboutonnage, d'ébourgeonnage, d'application de régulateurs de croissance, de tuteurage	<ul style="list-style-type: none"> • les opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'éboutonnage, d'ébourgeonnage, de tuteurage sont correctement réalisées en vue de l'effet sur le développement désiré • les techniques de réalisation d'un effeuillage, taille, pincement, ébourgeonnage sont correctement réalisées • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Effectuer les différentes opérations de formation et de conduite des arbustes et des arbres fruitiers en fonction de la forme recherchée en respectant la réglementation en vigueur : palissage, tuteurage, taille, élagage en fonction d'objectifs spécifiques et suivant les méthodes en application dans l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • les opérations relatives à la physiologie et au développement d'un arbuste, d'un arbre fruitier sont maîtrisées • l'identification des diverses sortes de branches, de ramifications et de pousses, des divers genres de bourgeons est exacte • les techniques utilisées pour donner aux jeunes plants les formes de production recherchées et les différentes phases de préparation et de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - d'un palissage, d'un tuteurage - d'une taille de formation - d'une taille de fructification sont correctement réalisées • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés

SOUS-MODULE P3.6 : FERTILISATION

Code : SM AE 3.6		Durée : 180 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
<p>Énoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la fertilisation</p> <p>Contexte de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques - Calendrier culturale • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - Fumier, compost, engrais organiques, engrais minéraux,... <p>Critères généraux de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de production - Respect des normes d'utilisation - Respect des règles de sécurité et d'hygiène 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul correct des quantités d'engrais nécessaires • Détermination correcte du type d'amendement à utiliser (amendement calcaire, organique, fumier, composts, engrais organiques, engrais minéraux azoté, phosphaté ou potassique) selon les besoins de la culture • Maîtrise des techniques d'épandage manuel ou mécanique • Respect des prescriptions d'utilisation • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés 		
Appliquer les réglementations en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement lors de l'utilisation d'un amendement ou engrais	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - des brûlures et intoxication - du développement de la qualité des productions - de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques • Respect des prescriptions légales en matière de stockage • Respect des règles d'hygiène et de sécurité 		
Production de compost	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation correcte des ressources disponibles • Suivi correct de la décomposition de la matière • Détermination correcte de la maturité de compost 		

SOUS-MODULE P3.7 : DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX

Code : SM AE 3.7

Durée : 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Énoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations de défense et de protection des végétaux

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
 - Notices technique des produits
- A l'aide :
 - Produits phytosanitaires, pesticides, insecticides, fongicides, herbicides, pulvérisateur,....

Critères généraux de performance

- Respect des techniques de production
- Respect des normes d'utilisation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Pratiquer les luttes traditionnelles, biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul correct des quantités de produits nécessaires • Maîtrise parfaite des produits : fongicides, insecticide, herbicide, pesticide et leur mode d'action et les substances actives qu'ils contiennent • Choix judicieux des moyens de protection à utiliser en tenant compte de la rentabilité et de la protection de l'environnement • Respect des prescriptions d'utilisation • Respect des règles d'hygiène et de sécurité • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - des brûlures et intoxication - du développement de la qualité des productions - de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques • Respect des prescriptions légales en matière de stockage • Lavage complet des outils et matériels après utilisation • Respect des règles d'hygiène et de sécurité

SOUS-MODULE P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT

Code : SM AE 3.8		Durée : 84 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des productions			
Contexte de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques - Calendrier culturale - Notices technique des produits • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - Produits phytosanitaires, pesticides, insecticides, fongicides, herbicides, pulvérisateur,.... 			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de production - Respect des normes d'utilisation - Respect des règles de sécurité et d'hygiène 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Repérer le stade de maturité d'une plante		<ul style="list-style-type: none"> • le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié • la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse (par la vue, le toucher, le goût, l'odorat) • les critères de mise en marché d'une production sont correctement identifiés 	
Récolter et trier les produits		<ul style="list-style-type: none"> • les techniques de récolte et de tri pour les productions de l'exploitation sont correctement réalisées • les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits sont correctement utilisés • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées 	
Conditionner et stocker les produits		<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de conditionnement et de stockage sont appliquées correctement selon le type de produit • Les techniques de traitement de conservation sont appliquées correctement selon le type de produit • Les techniques de conservation des fourrages sont maîtrisées 	

SOUS-MODULE P3.9 : MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS

Code : SM AE 3.9		Durée : 36 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques liées au maintien opérationnel des outils, machines et matériels			
Contexte de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques - Notices technique des matériels • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - outils d'affutage, pinces, clés, marteau, tournevis, graisse, lubrifiant, ... 			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de maintenance - Respect des normes d'utilisation - Respect des règles de sécurité et d'hygiène 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques d'affutage selon les instructions de la notice • Respect de la technique de lubrification prescrite • Vidange périodique des moteurs • Entretien périodiques des batteries • Vérification périodique des courroies 		
Etablir un diagnostic de pannes simples et procéder aux réparations	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte et réparation des pannes simples : <ul style="list-style-type: none"> - bougies, filtres, joints (tondeuses, motoculteurs, scarificateurs, tronçonneuses) - batterie - pneumatiques - courroie - perte d'huile, chute de pression - fuite dans une canalisation - chute de pression - coupure d'alimentation 		

MODULE P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE

SOUS-MODULE P4.1 : CONSTRUCTION DE L'HABITAT

Code : SM AE 4.1		Durée : 84 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Construire l'habitat du cheptel			
Contexte de réalisation :			
<ul style="list-style-type: none">• A partir :<ul style="list-style-type: none">- Fiche technique- Plan de construction• A l'aide :<ul style="list-style-type: none">- matériels et matériaux de construction• Pour construire l'habitat du cheptel			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none">- Respect des contraintes climatique et environnemental- Respect des règles d'hygiène et de sécurité			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Choisir l'emplacement et les matériaux de construction		<ul style="list-style-type: none">• Orientation adéquate par rapport au sens du vent et l'ensoleillement• Emplacement isolé des autres exploitations	
Construire l'habitat/ruche les conditions exigées par le type d'élevage et créer un environnement favorable en respectant la densité		<ul style="list-style-type: none">• Construction normalisée• Aération efficace• Dimensions respectant la densité du cheptel• Utilisation des matériaux locaux• Construction facilement nettoyable• Respect des règles d'hygiène et de sécurité	
Installer les accessoires		<ul style="list-style-type: none">• Accessoires respectant les normes• Nombre suffisant selon la densité du cheptel	
Désinfecter l'habitat et les accessoires		<ul style="list-style-type: none">• Produit désinfectant approprié• Durée de vide sanitaire respectée• Habitat et accessoires propres	

SOUS-MODULE P4.2 : OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX

Code : SM AE 4.2		Durée : 180 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Enoncé de la compétence : Observer et surveiller les animaux			
Contexte de réalisation :			
<ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique - Fiche d'observation • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - • Pour observer et surveiller les animaux 			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none"> - Identification correcte de changement anormal de comportement - Respect des règles d'hygiène et de sécurité 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de l'anatomie et de la morphologie des principaux animaux d'élevage • Maitrise des principales modifications intervenant au cours de la croissance • Repérage d'un comportement ou d'un état physiologique particulier (agitation, abattement, manque d'appétit,...) (femelle en chaleur, en gestation avancé ou prête à mettre bas,...) 		
Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des symptômes des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage 		
Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect correct des normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux. • Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement 		
Prendre note des observations	<ul style="list-style-type: none"> • Observation journalière consignées par écrit • Déceler et marquer un changement de comportement pour réagir le plus tôt possible 		

SOUS-MODULE P4.3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION

Code : SM AE 4.3		Durée : 216 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Appliquer les techniques liées aux productions animales			
Contexte de réalisation :			
<ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique - Fiche de programmation des alimentations - Programme prophylactique • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - provendes, fourrages, matériels de soins, produits prophylactiques • Pour conduire la production animale 			
Critères généraux de performance <ul style="list-style-type: none"> - Respect des quantités d'aliments selon le poids - Respect du planning de vaccination - Suivi correct du cycle de reproduction - Respect des règles d'hygiène et de sécurité dans la récolte des produits 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Alimenter les animaux		<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination • Maitrise des principales caractéristiques des aliments les plus courants • Identification des conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine 	
Conserver, préparer et distribuer les aliments		<ul style="list-style-type: none"> • Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles. • Estimation correcte des quantités d'aliments en volume, en poids; • Respect des horaires de distribution • Respect des règles d'hygiène et de sécurité. 	
Réaliser les opérations courantes des entretiens (couper la canine (porcelet), débecter (volailles), déparasitage, douchage...)		<ul style="list-style-type: none"> • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés 	
Participer à la conduite des différentes phases du cycle de reproduction des animaux.		<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des mécanismes de reproduction des animaux • Identification correct des signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction • Connaissance sur les principes de l'insémination 	

	artificielle
Assurer la mise bas, seul ou assisté.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des signes indicateurs d'un état de gestation • Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel). • Participation aux opérations de mise bas • Réalisation correcte des premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas • Respect des règles d'hygiène et de sécurité
Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux risques de maladie	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des principaux troubles et maladies (microbiennes, nutritionnelles). • Application correcte des programmes de traitements prophylactiques et curatifs sur les animaux et les programmes d'entretien des locaux.
Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts
Participer à la récolte, la conservation des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la traite dans le respect des règles d'hygiène: • Utilisation correcte de l'équipement selon les règles. • Mise en pratique correcte des prescriptions à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers • Prélèvement correct d'échantillons pour contrôle qualité
Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement correct des effluents dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.

MODULE P5 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Code : AE-05		Durée : 36 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
Énoncé de la compétence : Commercialiser les produits de l'exploitation			
Contexte de réalisation :			
<ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - Compte d'exploitation • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'analyse des prix du marché • Pour commercialiser les produits de l'exploitation 			
Critères généraux de performance			
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles de salubrité des produits - Détermination des prix de vente tenant compte des frais de production 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Elaborer une stratégie de vente		<ul style="list-style-type: none"> • Exhaustivité des études des prix • Recueil pertinent des besoins des clients en matière de qualité • Etablissement correct d'un plan de commercialisation 	
Négocier avec les clients		<ul style="list-style-type: none"> • Identification des clients potentiels • Conduite efficace de la négociation • Fidélisation de la clientèle par la qualité des produits • Réglage correct d'un fond de fouille 	
Organiser la vente		<ul style="list-style-type: none"> • Bonne présentation des points de vente • Valorisation des produits • Identification correcte de la période favorable à la vente 	

MODULE P6 : STAGE

Code : AE-06		Durée : 2 mois	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
OBJECTIF COMPORTEMENTAL			
<p>Énoncé de la compétence : S'intégrer au milieu professionnel (stage)</p> <p>Contexte de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - de consignes et de directives de l'établissement • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'un journal de bord et d'un cahier de stage • Pour effectuer un stage en entreprise <p>Critères généraux de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail soigné • Respect du processus de travail • Respect des normes de qualité • Respect des règles de santé, de sécurité et d'ergonomie • Communication efficace • Prise de notes structurée 			
ELEMENTS DE LA COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Préparer son séjour en milieu de travail	-	Justesse des données recueillies relatives au stage	
	-	Choix approprié des ateliers ou entreprises de production en mesure de recevoir des apprenants	
	-	Justesse des données recueillies relatives à l'organisation de l'atelier ou de l'entreprise de production	
	-	Description correcte des tâches prévues pendant le stage	
	-	Activités décrites avec précision	
Réaliser des activités en milieu de travail	-	Respect des directives de l'atelier ou de l'entreprise d'accueil	
	-	Attitudes et comportements professionnels corrects	
	-	Habilités de communication appropriées	
	-	Observation appropriée des activités	
	-	Participation correcte à la réalisation d'activités	
	-	Consignation correcte des informations dans le journal de bord	
Rédiger un rapport faisant état des activités exercées	-	Rédaction correcte et complète du rapport	
	-	Organisation structurée de l'information	
	-	Attention particulière à la qualité de la langue écrite	
Comparer les perceptions du métier avec les réalités du métier	-	Exposé explicite sur les réalités du métier	
	-	Discussion pertinente sur les attitudes et les comportements exigés en milieu de travail	
	-	Comparaison juste entre les perceptions de départ et les réalités du métier	

MODULE G1 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Code : AE- 07		Durée : 180 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent communiquer oralement et par écrit de façon simple, en malagasy, en français et en anglais en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées à la profession.</p>			
<p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances linguistique de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer adéquatement avec les divers intervenants : employeurs, pairs, clients et autres - Utiliser des vocabulaires appropriés la situation - Ecrire correctement des lettres sans faute d'orthographe ni de grammaire, etc... - Comprendre des documents de différentes langues 			
MALAGASY (60 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Fanazarana hiteny		<ul style="list-style-type: none"> - Mampiasa voambolana, ohatra, sy sehatra mifandray amin'ny asa atao 	
Fanazarana hanoratra			
Fahalalam-pomba			
Miarahaba, Milaza momba ny tenany, Milaza ny toerana misy azy, Milaza ny fotoana, Miresaka mikasika ny fianakaviany, ny asa ataony, ny fitaovana ampiasainy, ny fomba entina miasa, ny tanjona kendrena, Milaza ny ahiahy sy ny fanantenana, Manao fangatahana, Miady hevitra, Manazava hevitra, Manohana hevitra, Manoro hevitra, Manome sosokevitra, Manao veloma			
FRANÇAIS (60 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Compréhension écrite		<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des vocabulaires spécifiques ou propres à la profession - Prendre des cas ou des situations liées à la profession 	
Compréhension orale			
Expression écrite			
Expression orale			
Saluer, se présenter, se situer dans le temps et dans l'espace, parler de sa personne, parler de sa famille, parler de son métier, parler de ses outils, parler de ses craintes, exprimer une demande, dire au revoir, expliquer, argumenter			

MODULE G2 : BASES SCIENTIFIQUES

Code : AE- 08		Durée : 336 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU			
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de mathématiques, de physiques et de chimie dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE			
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances scientifiques de base pour :			
<ul style="list-style-type: none"> - comprendre des phénomènes physiques liés à son métier - Acquérir des méthodes de raisonnement logique - Résoudre des problèmes scientifiques liés au métier 			
MATEMATIQUES (180 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Ensemble des nombres réels		<ul style="list-style-type: none"> - Chaque séquence commencera par une évaluation des prérequis - L'utilisation de machines à calculer est recommandée - Utiliser des ressources numériques libres pour illustrer les cours chaque fois que c'est possible pour faciliter la compréhension 	
Polynômes			
Equation et inéquation à une inconnue dans R			
Système de deux équations du 1 ^{er} degré à deux inconnues			
Médiatrice d'un segment			
Triangles particuliers			
Droites particulières dans le triangle			
Quadrilatère			
Distance d'un point à une droite			
Cercle			
Translation de vecteur			
Trigonométrie dans un triangle rectangle			
Constructions géométriques			
Constructions géométriques dans l'espace			
Statistique			
CHIMIE APPLIQUEE (156 heures)			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Le matériel de laboratoire		<ul style="list-style-type: none"> - Insister sur les règles de sécurité. - Chaque élève doit pouvoir manipuler correctement les ustensiles à sa disposition (balance, burette, pipette, etc...). 	
Le tableau périodique		<ul style="list-style-type: none"> • Cette compréhension se réalisera bien au départ d'un modèle simple et surtout pas à 	

	<p>l'aide d'orbitales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insister sur les règles orthographiques de nomenclature chimique.
Les lois massiques	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de nombreux exercices est indispensable pour la bonne compréhension de cette matière. • Utiliser l'expérimentation pour faire acquérir ces compétences.
Les métaux et non métaux	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'expérimentation pour faire acquérir ces compétences.
La composition moléculaire et ionique des solutions aqueuses, acides, bases et sels	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'expérimentation pour faire acquérir ces compétences.
Les électrolytes	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser de nombreux exercices et applications pour faire acquérir ces compétences.
La concentration et la solubilité	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser de nombreux exercices et applications pour faire acquérir ces compétences. • Réaliser des exercices au laboratoire.

MODULE G3 : HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE)

Code : AE-09	Durée : 36 heures
<p>Enoncé de la compétence :</p> <p>Appliquer les notions d'hygiène, de santé et de sécurité</p> <p>Contexte de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - des risques liés aux travaux sur chantier et le respect de l'environnement, • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de instructions relatives aux procédures de sécurité dans l'entreprise - des techniques d'utilisation sécuritaire des machines et des outillages - des techniques de rangement sécuritaire des matériaux - des techniques de gestion des déchets • Pour mettre en œuvre les notions d'hygiène, de sécurité et de l'environnement <p>Critères généraux de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, lois et règlements d'hygiène, sécurité au travail et préservation de l'environnement • Identification pertinente des informations relatives à la sécurité 	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Agir selon ses droits et ses responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la réglementation du travail en hygiène, sécurité et respect de l'environnement
Déterminer les facteurs de risque liés à l'utilisation d'outillages et de machines-outils	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des instructions du fabricant • Observation pertinente • Bonne estimation du niveau de risque • Utilisation d'EPIC
Planifier le rangement sécuritaire des matières premières et des produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du niveau de dangerosité des matières premières et des produits • Regroupement judicieux des matières premières et des produits • Aménagement fonctionnel de l'espace de rangement
Intervenir en cas d'accident	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la situation • Intervention appropriée et rapide • Communication adéquate en situation de stress
Déterminer les facteurs de risque liés à la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des instructions du fabricant des produits • Observation pertinente • Bonne estimation du niveau de risque
Veiller à l'hygiène et la propreté de son espace de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Poste de travail propre • Propreté corporelle

MODULE G4 : BIOLOGIE VEGETALE

Code : AE- 10		Durée : 108 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de biologie végétale dans diverses activités de production.</p>			
<p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances biologique de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la morphologie des plantes liées à son métier - Résoudre des problèmes biologiques liés au métier 			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
<p>L'ORGANOGRAPHIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La feuille - La tige - La racine - La fleur - Le fruit - La graine - La plante 		<ul style="list-style-type: none"> - Induire l'importance de la feuille pour la croissance du végétal. - Aborder les principales productions végétales cultivées pour leurs feuilles. - Aborder les principales productions végétales cultivées pour leurs tiges. - Aborder les principales productions végétales cultivées pour leurs racines. - Insister sur la reconnaissance des différents organes d'une fleur. - Limiter l'étude aux principaux types d'inflorescences. - L'observation des différents fruits est indispensable pour la bonne compréhension du contenu notionnel. - Il est souhaitable de réaliser et d'observer des mises en germination. 	
<p>LA PHYSIOLOGIE VEGETALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transpiration - La photosynthèse - La respiration - La nutrition - La croissance 		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les mécanismes et les facteurs conditionnant les fonctions végétales par l'expérimentation. 	

MODULE G5 : BIOLOGIE ANIMALE

Code : AE- 11		Durée : 84 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de biologie animale dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances biologique de base pour : <ul style="list-style-type: none">- comprendre la morphologie des animaux liées à son métier- Résoudre des problèmes biologiques liés au métier			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
L'ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALES : <ul style="list-style-type: none">- Le système digestif- Le système circulatoire- Le système respiratoire- Le système reproducteur		<ul style="list-style-type: none">- Illustrer par des schémas et d'autres supports didactiques.- Mettre en évidence la viviparité et l'oviparité	

MODULE G6 : CLASSIFICATION DU MONDE VIVANT

Code : AE- 12		Durée : 36 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de classification du monde vivant dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des vivants de base pour : <ul style="list-style-type: none">- comprendre la classification des animaux et végétaux liées à son métier			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
LA CLASSIFICATION DU REGNE VEGETAL : <ul style="list-style-type: none">- Notion de classe, famille, genre, espèce, variété du règne végétal		<ul style="list-style-type: none">- Par l'observation d'échantillons, déduire les grandes divisions du règne végétal.- Insister sur l'importance pratique des règles de nomenclature.- L'essentiel est d'apprendre la méthodologie à suivre pour identifier les plantes.	
LA CLASSIFICATION DU REGNE ANIMAL : Notion de classe, famille, genre, espèce du règne végétal		<ul style="list-style-type: none">- Par l'observation, déduire les grandes divisions du règne animal.- L'essentiel est d'apprendre la méthodologie à suivre pour identifier les animaux.	

MODULE G7 : PEDOLOGIE

Code : AE- 13		Durée : 108 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU			
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions de classification du monde vivant dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE			
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des vivants de base pour : <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la classification des animaux et végétaux liées à son métier 			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Le pH		<ul style="list-style-type: none"> – S’attacher à mettre en évidence l’utilité de la connaissance du pH pour la bonne conduite des cultures agricoles, horticoles et sylvicoles. – Comparer les différentes méthodes de mesure du pH. 	
Les besoins des plantes		<ul style="list-style-type: none"> – Effectuer le lien avec le cours de biologie appliquée. – Insister sur les règles de prélèvement de sol abordées au point 1. 	
Les grands cycles biologiques : Cycle de l’azote, du phosphore et du carbone		- Insister sur l’intérêt pratique de la connaissance de ces cycles.	
Le complexe argilo-humide		- Attirer l’attention sur l’incidence du complexe argilo-humique au niveau de la plante, de l’environnement et des pratiques culturales.	
Fertilisations, amendements et engrais		- Expérimenter	

MODULE G8 : AGRONOMIE GENERALE ET ECOLOGIE

Code : AE- 14		Durée : 108 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent appliquer les notions d'agronomie et d'écologie dans diverses activités de production.</p>			
<p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances en agronomie et écologie de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir une méthode et un appareillage permettant de contrôler les caractéristiques techniques des matériaux, d'un élément, d'un système; - comprendre les effets des choix technologiques sur l'environnement, de leur incidence sur le mode de vie. 			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Le sol		<ul style="list-style-type: none"> - Observer et manipuler des échantillons de sols. - Mettre l'accent sur l'importance des relations qui existent entre le développement du végétal et les caractéristiques de son support. 	
Les travaux du sol		<ul style="list-style-type: none"> - Aborder les options des cultures biologiques. 	
<p>L'écologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plante et le sol - la plante et l'air - La plante et la lumière - La plante et la température - La plante et l'eau - La résultante des facteurs climatiques - Les plantes entre elles - Les écosystèmes 		<p>Attirer l'attention sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> o l'incidence des brise-vent ; o l'incidence de la densité de plantation. o l'incidence de la durée, de l'intensité, de la qualité et de la périodicité de l'éclairement sur la croissance des végétaux. o l'importance de la lumière dans l'induction florale o l'importance de la connaissance de l'origine géographique de la plante. <ul style="list-style-type: none"> - Aborder les notions d'irrigation, d'arrosage, de drainage et de cultures hydroponiques. - Attirer l'attention sur l'asphyxie racinaire. - Aborder les symbioses naturelles et artificielles. - Aborder les notions de toxines racinaires. 	
La gestion des déchets		<ul style="list-style-type: none"> - impliquer les élèves dans un projet pratique de gestion des déchets. 	
<p>Les multiplications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principales techniques de multiplication végétative et générative : semis ; bouturages ; marcottages ; divisions ; plantules vivipares - Les principes du greffage 		<p>Il serait souhaitable de réaliser la visite d'un laboratoire de culture <i>in vitro</i>.</p>	

MODULE G9 : MACHINISME AGRICOLE

Code : AE- 14		Durée : 24 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent identifier et conduire les machines agricoles dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des machines et accessoires agricoles pour : - choisir une machine et les accessoires correspondantes adaptées au travail à effectuer; - comprendre le fonctionnement de différentes machines agricoles.			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Les machines et accessoires utilisées dans les travaux agricoles		- Il est souhaitable que chaque apprenant puisse manipuler au moins un motoculteur avec accessoire durant les travaux sur terrain et comprendre le rôle et le fonctionnement de chaque outils.	
Le rôle de chaque machine et des accessoires			
Conduire la machine avec les accessoires			
Les règles de sécurité dans l'utilisation des machines			
L'entretien des machines et accessoires			

MODULE G10 : BASES DE COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Code : AE- 15		Durée : 24 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU			
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE			
Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances de base de technique de communication pour gérer efficacement :			
<ul style="list-style-type: none"> - Les relations avec ses pairs - Les travaux d'équipes 			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
SALUER : dire bonjour / dire au revoir		Exercice de simulation Jeux de rôle	
Les objectifs de la communication			
Les obstacles à la communication			
Ecoute active / écoute passive			
Les techniques de la communication			

MODULE G11 : BASES DE CIVISME

Code : AE- 16		Durée : 24 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU			
Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent se comporter en tant que citoyen responsable dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE			
Ce module vise à donner aux apprenants les comportements citoyens :			
<ul style="list-style-type: none"> - Avec ses voisins - Envers son pays 			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
1/ Les droits et obligations : Etat civil (acte de naissance, acte de mariage, acte de décès ou jugement supplétif d'acte de décès)		Chaque séquence commencera par une évaluation des prérequis. Lecture de la constitution Malagasy (quelques articles). Citer aux jeunes les inconvénients de la délinquance juvénile. Expliquer les droits des enfants chapitre par chapitre. Utilisation des outils multimédias : film, photo, témoignage, reportage, journal écrit...	
2/ Les droits des enfants			
3/ Les délinquances juvénile			
4/ Les constitutions Malagasy			
5/ Le gouvernement Malagasy			
6/ L'éducation à la vie et à l'amour			

MODULE G12 : CREATIVITE

Code : AE -17		Durée : 24 heures	
OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent avoir l'esprit créatif dans diverses activités de production.			
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à inculquer aux apprenants l'esprit créatif			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
MUSIQUES : guitare, batterie, clavier		Apprendre le note musical et solfège Apprendre les techniques de base Mettre en évidence la règle de l'art. Les thèmes sont au choix.	
CIRQUE			
SERIGRAPHIE			
THEATRE			
CHORALE			
PEINTURE ARTISTIQUE			

MODULE G13 : INITIATION A L'ENTREPRENEURIAT

Code : AE- 18		Durée : 72 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
<p>COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent avoir l'esprit bâtisseur pour pouvoir monter sa propre entreprise</p>			
<p>DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à aider les apprenants à réaliser leur plein potentiel en démarrant et développant leurs propres entreprises.</p>			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Créer son propre futur emploi		Utiliser différents techniques d'animation : <ul style="list-style-type: none"> - Témoignage - Jeu de rôle - Ressources numériques interactives 	
Créer son entreprise et son projet			
Explorer le marché			
Déterminer les risques financiers			
Développer quelque chose à vendre			
Etudier le marché			
Comment vendre			
Atteindre les clients potentiels			
Gérer son entreprise			
Gérer ses finances			
Obtenir et développer son espace de travail (GRH)			
Financer son entreprise			
Planifier les imprévus			
Développer son entreprise			
Aspect juridique simplifié de l'entreprise			

MODULE G14 : EPS

Code : AE- 19		Durée : 96 heures	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU			
COMPORTEMENT ATTENDU Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent maintenir en forme son corps pour pouvoir travailler en bonne santé			
DESCRIPTION DU MODULE Ce module vise à inculquer aux apprenants l'entretien de son corps par des activités de gymnastiques et sportives			
CONTENUS		RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Athlétisme (Course, sauts, lancers)			
Gymnastiques au sol			
Grimper			
Sports collectifs (basket, volley, hand ball)			

Référentiel d'évaluation

MODULE P1: LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION

1. Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 01		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P1 : LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION	CODE : AE-01
COMPORTEMENT ATTENDU	déterminer leur aptitude au métier et au processus de formation	DUREE : 24 h
DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT :	<p>Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence «Se situer au regard du métier». L'évaluation de l'engagement est faite tout au long de la formation par le formateur. Le jugement devrait porter sur le rappel de données ainsi que sur des associations et des arguments fondés sur des données objectives justifiant son choix professionnel.</p> <p>Déroulement : <i>Explorer le métier et la formation</i> Cet élément exige de recueillir des renseignements sur divers sujets à traiter. Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux types d'entreprises ; - deux types de produits ou de services offerts ; - les perspectives d'emploi dans leur région ; - la rémunération au seuil du marché du travail ainsi que pour un agriculteur-éleveur expérimenté ; - les conditions d'entrée sur le marché du travail ; - les principales tâches ; - les principales conditions de travail ; <p><i>Comparer les exigences du métier avec son profil personnel.</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectue à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec son profil personnel. Durant cette rencontre, l'apprenant est appelé à établir au moins deux liens entre son profil et des exigences liées à l'exercice du métier. Une telle rencontre devra être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p><i>Faire le point quant aux résultats de sa réflexion.</i> L'apprenant doit remettre un rapport dans lequel il explique principalement son choix d'orientation scolaire et professionnelle.</p> <p>Dans ce rapport, il devra expliquer le choix de son orientation en relation avec le métier d'agriculteur-éleveur en tenant compte de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt.</p>	

2. Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 01			
FILIERE : AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE P1 : LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION			CODE : AE-01
COMPORTEMENT ATTENDU : déterminer leur aptitude au métier et au processus de formation			DUREE : 24 h
Nom de l'apprenant : _____			
Etablissement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :			Résultat
			Succès Echec
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
1. INFORMATION SUR LE METIER 1.1 Recueil de l'information pertinente sur le métier ! milieux de travail, perspectives d'emploi, rémunération, condition de travail ; possibilités d'avancement et de mutation, association patronales ou syndicales, etc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 1
2. INFORMATION SUR LA FORMATION 2.1 Recueil de l'information pertinente sur la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 1
3. RESULTAT DE SON ANALYSE 3.1 Il établit un bilan de son profil personnel en fonction des exigences du métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 1
4. RESULTAT DE SON DEMARCHE 4.1 Il établit l'état de progression et les résultats de sa démarche 4.2 Il fixe ses objectifs de carrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 1
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 1
Total :			_____/5
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 4.2			
Règle de verdict :		Oui	Non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REMARQUES :			

MODULE P2: PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

1. Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 02		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P2 : PLANIFICATION DE LA PRODUCTION	CODE : AE-02
COMPORTEMENT ATTENDU : Raisonner le système technique et humain de l'exploitation		DUREE : 48 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à établir un compte prévisionnel annuel des travaux à effectuer selon l'objectif qu'il s'était fixé. La durée de l'épreuve sera de 4 heures.</p> <p>Déroulement On demandera à l'apprenant d'élaborer le budget prévisionnel de l'exploitation où il a effectué son stage ou de l'exploitation de sa famille.</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Calculatrice - Catalogue de prix des matériaux 	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du stage	

2. Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 02			
FILIERE : AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE P2 : DEVIS - CONTRAT			CODE : AE-02
COMPORTEMENT ATTENDU : Etablir correctement un contrat avec un client			DUREE : 36 h
Nom de l'apprenant : _____			
Etablissement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :			Résultat
			Succès Echec
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
1. Choix de la spéculation / type d'élevage			
1.1 Argumentation correct du choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.2 Période favorable à la planification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
2. Calendrier culturel			
2.1 Gestion des parcelles répondant aux rotations culturales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.2 Spéculations appropriées à la période favorable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
2.3 Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (humain, matériels, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.4 Estimation correcte des imprévus réglementaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
3. Les besoins en intrant, matériels et main d'œuvres			
3.1 Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (intrant, humain, matériels, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.2 Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
4. Etablir le compte prévisionnel			
3.1 Estimation juste du prix des matières d'œuvre, des produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.3 Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.4 Estimation adéquate de la valeur ajoutée et du bénéfice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
3.5 Estimation correcte des imprévus réglementaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
3.6 Calcul précis des pourcentages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
3.7 Application correcte de la règle de trois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
Total :			_____/100
Seuil de réussite : 75 points			
Règle de verdict : Néant		Oui	Non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REMARQUES :			

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.1 : PREPARATION DU SOL

1. Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 03		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.1 : PREPARATION DU SOL	CODE : SM AE-3.1
COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol		DUREE : 144 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à préparer le sol en vue de semi ou de plantation.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	1 jour	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des règles de sécurité	
MATERIELS NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels de labour et d'émottage - Matériel pour épandre l'engrais 	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

2. Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 03				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE		CODE : AE-03	
SOUS-MODULE	P3.1 : PREPARATION DU SOL		CODE : SM AE-3.1	
COMPORTEMENT ATTENDU : Préparer le sol			DUREE : 144 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Analyser du sol				
1.1 Détermination correcte de l'état pédologique du sol		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2. Epandre l'engrais (base)				
2.2 Dosage correct selon l'état du sol		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2.2 Epandage uniforme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3. Labourer la parcelle (manuel, traction animale, traction mécanisée)				
3.1 Profondeur de labour correcte selon l'état du sol et la spéculation choisie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.8 Manipulation correcte du matériel de labour		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
3.9 Délai raisonnable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
4. Emotter (manuel, animal, mécanique)				
4.1 Manipulation correcte du matériel d'émottage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
4.2 Etat d'aplanissement correct		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
Total :				_____/100
Seuil de réussite : 35 points				
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUES :				

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.2 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 04		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.2 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE : SM AE-3.2
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants		DUREE : 108 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à produire de jeunes plants d'une spéculation courante donnée.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Graines - Substrats, - germoir, - pailles - rayonneur 	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 04				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03		
SOUS-MODULE	P3.2 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE : SM AE-3.2		
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants			DUREE : 108 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur : _____			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Préparer les semences				
1.1 Triage efficace des semences		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
1.2 Procédure de pré-germination suivie convenablement (pour le riz et d'autres semences nécessitant cette technique)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
1.3 Traitement approprié		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2. Effectuer les semis				
2.1 Technique de semi adéquate à la spéculation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.2 Manipulation correcte de matériels de semi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.3 Densité, peuplement et profondeur de semi correct selon spéculation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.4 Ombrage ou paillage correct		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3. Repiquer les jeunes plants				
3.1 Respect du processus de repiquage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.2 Gestes techniques de repiquage corrects		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.3 Manipulation et réglage corrects des matériels (ficelle, rayonneur, jalons, ...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
Total :				_____/100
Seuil de réussite : 35 points				
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUES :				

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.3 : ENTRETIEN DES CULTURES

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 05		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.3 : ENTRETIEN DES CULTURES	CODE : SM AE-3.3
COMPORTEMENT ATTENDU : Entretien des cultures en cours de croissance		DUREE : 204 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à entretenir les cultures en cours de croissance.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	-	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 05				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE		CODE : AE-03	
SOUS-MODULE	P3.3 : ENTRETENIR DES CULTURES		CODE : SM AE-3.3	
COMPORTEMENT ATTENDU : Entretien des cultures en cours de croissance			DUREE : 204 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur : _____			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence				
Oui	Non	Résultats		
1. Entretien des cultures en cours de croissance (taillage, sarclage, buttage, désherbage,...)				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
2. Gérer la fertilité du sol				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
3. Effectuer les différentes opérations de soins aux cultures (arrosage, ombrage, protection contre les intempéries, ...)				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
4. Contrôler la croissance et le développement des plantes				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5		
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
REMARQUES :				

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.4 : MULTIPLICATION DES PLANTES

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 06		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.4 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE : SM AE-3.4
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants en utilisant différentes techniques de multiplication de plantes		DUREE : 168 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre différentes techniques de multiplication de végétaux.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	70 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Matériels de multiplication	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 06									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.4 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE : SM AE-3.4							
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants en utilisant différentes techniques de multiplication de plantes			DUREE : 168 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Succès</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 5px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Préparer les substrats pour les opérations de multiplication									
1.1 Les substrats utilisés sont correctement identifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
1.2 les qualités que doit présenter un substrat sont correctement formulées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
1.3 Le mélange présente l'homogénéité attendue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
2. Pratiquer les opérations de bouturage									
2.1 Choix judicieux de la plante mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
2.2 Les phases de préparation et de réalisation des divers modes de bouturage sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
2.3 Les conditions optimales d'enracinement des boutures et les soins à donner aux boutures sont pertinents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
2.4 Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
3. Pratiquer les opérations de marcottage									
3.1 Les conditions optimales d'enracinement des marcottes et les soins à donner aux marcottes sont respectés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
3.2 Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
4. Pratiquer la multiplication par division									
4.1 Les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par division sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
4.2 Les conditions de réussite d'une multiplication par division sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
4.3 Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
5. Pratiquer les opérations de greffage									
5.1 Choix judicieux du porte-greffe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
5.2 Les phases de préparation et de réalisation des diverses techniques de greffage sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
5.3 Les qualités que doit présenter un greffon, un porte-greffe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						

sont justifiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
5.4 La reconnaissance visuelle d'un greffon, d'un porte-greffe de qualité est exacte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
5.5 Les conditions optimales de réussite d'un greffage et les soins à donner aux sujets greffés sont pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
5.6 Les caractéristiques des porte-greffes commercialement utilisés sont correctement identifiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
5.7 Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
5.8 Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
Total :			_____/100
Seuil de réussite : 70 points			
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUES :			

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.2 : INTERVENTION SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES
 (Arbuste, arbre fruitier)

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 07		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.5 : INTERVENTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES	CODE : SM AE-3.5
COMPORTEMENT ATTENDU : Intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre fruitier)		DUREE : 180 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre fruitier). Déroulement Epreuve pratique	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Outils de tailleage	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 07									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.5 : INTERVENTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES	CODE : SM AE-3.5							
COMPORTEMENT ATTENDU : Intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre fruitier)		DUREE : 180 h							
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #cccccc;"> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="padding: 5px;">Succès</th> <th style="padding: 5px;">Echec</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Effectuer les diverses opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'éboutonnage, d'ébourgeonnage, d'application de régulateurs de croissance, de tuteurage									
1.1 les techniques de réalisation d'un effeuillage, taille, pincement, ébourgeonnage sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
2. Effectuer les différentes opérations de formation et de conduite des arbustes et des arbres fruitiers en fonction de la forme recherchée									
2.1 les opérations relatives à la physiologie et au développement d'un arbuste, d'un arbre fruitier sont maîtrisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.2 l'identification des diverses sortes de branches, de ramifications et de pousses, des divers genres de bourgeons est exacte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
2.3 les techniques utilisées pour donner aux jeunes plants les formes de production recherchées et les différentes phases de préparation et de réalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
<ul style="list-style-type: none"> - d'un palissage, d'un tuteurage - d'une taille de formation - d'une taille de fructification sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.4 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.5 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
Total :			_____/100						

Seuil de réussite : 35 points			
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUES :			

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.6 : FERTILISATION

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 08		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.6 : FERTILISATION	CODE : SM AE-3.6
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques liées à la fertilisation		DUREE : 180 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la fertilisation.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Epaneur - Matériels de compostage 	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 08									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.6 : FERTILISATION	CODE : SM AE-3.6							
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques liées à la fertilisation			DUREE : 180 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e0e0e0;"> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="padding: 5px;">Succès</th> <th style="padding: 5px;">Echec</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Effectuer les opérations de fertilisation									
1.1 Calcul correct des quantités d'engrais nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 Détermination correcte du type d'amendement à utiliser (amendement calcaire, organique, fumier, composts, engrais organiques, engrais minéraux azoté, phosphaté ou potassique) selon les besoins de la culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 Maitrise des techniques d'épandage manuel ou mécanique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
1.4 Respect des prescriptions d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
1.5 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
1.6 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Appliquer les règles d'HSE dans l'utilisation des engrais									
2.1 Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.2 Respect des prescriptions légales en matière de stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.3 Respect des règles d'hygiène et de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3. Produire du compost									
3.1 Valorisation correcte des ressources disponibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.2 Suivi correct de la décomposition de la matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5						
3.3 Détermination correcte de la maturité de compost	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 75 points									
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
REMARQUES :									

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.7 : DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 09		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.7 : DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX	CODE : SM AE-3.7
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants		DUREE : 180 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mener des opérations de protection et de défenses des cultures.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Produits phytosanitaires	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 09									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.7 : DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX	CODE : SM AE-3.7							
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants			DUREE : 180 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Succès</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 5px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Pratiquer les luttres traditionnelles, biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures									
1.1 Calcul correct des quantités de produits nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
1.2 Maitrise parfaite des produits : fongicides, insecticide, herbicide, pesticide et leur mode d'action et les substances actives qu'ils contiennent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 Choix judicieux des moyens de protection à utiliser en tenant compte de la rentabilité et de la protection de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
1.4 Respect des prescriptions d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
1.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
1.6 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
1.7 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 80 points									
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
REMARQUES :									

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 10		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT	CODE : SM AE-3.8
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des produits (y compris fourrages)		DUREE : 84 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des produits.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	70 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Outils et matériels de récolte et de stockage	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 10									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT	CODE : SM AE-3.8							
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des produits			DUREE : 84 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #cccccc;"> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="padding: 5px;">Succès</th> <th style="padding: 5px;">Echec</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Repérer le stade de maturité d'une plante									
1.1 le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse (par la vue, le toucher, le goût, l'odorat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 les critères de mise en marché d'une production sont correctement identifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Récolter et trier les produits									
2.1 les techniques de récolte et de tri pour les productions de l'exploitation sont correctement réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.2 les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits sont correctement utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.3 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.4 Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3. Conditionner et stocker les produits									
3.1 Les techniques de conditionnement et de stockage sont appliquées correctement selon le type de produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.2 Les techniques de traitement de conservation sont appliquées correctement selon le type de produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.4 Les techniques de conservation des fourrages sont correctement appliquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 70 points									
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="padding: 5px;">Oui</th> <th style="padding: 5px;">Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Oui	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Oui	Non								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
REMARQUES :									

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE
SOUS-MODULE P3.9 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 11		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03
SOUS-MODULE	P3.9 : MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS	CODE : SM AE-3.9
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques liées au maintien opérationnel des outils, machines et matériels		DUREE : 36 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à produire de jeunes plants d'une spéculation courante donnée.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	70 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Outils d'affutage, de réparation et de lubrification	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 11									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE : AE-03							
SOUS-MODULE	P3.9 : MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS	CODE : SM AE-3.9							
COMPORTEMENT ATTENDU : Mettre en œuvre les techniques liées au maintien opérationnel des outils, machines et matériels			DUREE : 36 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____ Signature du formateur : _____									
			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Succès</td> <td style="padding: 5px;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Effectuer la maintenance de premier niveau									
1.1 Respect des techniques d'affutage selon les instructions de la notice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 Respect de la technique de lubrification prescrite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 Vidange périodique des moteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.4 Entretien périodiques des batteries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.5 Vérification périodique des courroies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Diagnostiquer les pannes simples									
2.1 Identification correcte et réparation des pannes simples : - bougies, filtres, joints (tondeuses, motoculteurs, scarificateurs, tronçonneuses) - batterie - pneumatiques - courroie - perte d'huile, chute de pression - fuite dans une canalisation - chute de pression - coupure d'alimentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 50						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 35 points									
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité		<table border="1" style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Oui</td> <td style="padding: 5px;">Non</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Oui	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Oui	Non								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
REMARQUES :									

MODULE P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE
SOUS-MODULE P4.1 : CONSTRUCTION DE L'HABITAT

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 12		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04
SOUS-MODULE	P4.1 : CONSTRUCTION DE L'HABITAT	CODE : SM AE-4.1
COMPORTEMENT ATTENDU : Construire l'habitat du cheptel		DUREE : 84 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à construire un habitat pour le cheptel.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	50 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Matériels de construction	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 12									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04							
SOUS-MODULE	P4.1 : CONSTRUCTION DE L'HABITAT	CODE : SM AE-4.1							
COMPORTEMENT ATTENDU : Construire l'habitat du cheptel			DUREE : 84 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; width: 50%;">Succès</td> <td style="padding: 5px; width: 50%;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Choisir l'emplacement et les matériaux de construction									
1.1 Orientation adéquate par rapport au sens du vent et l'ensoleillement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 Emplacement isolé des autres exploitations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Construire l'habitat									
2.1 Aération efficace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.2 Dimensions respectant la densité du cheptel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.3 Utilisation des matériaux locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.4 Construction facilement nettoyable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3. Installer les accessoires									
3.1 Accessoires respectant les normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.2 Nombre suffisant selon la densité du cheptel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
4. Désinfecter l'habitat et les accessoires									
4.1 Produit désinfectant approprié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
4.2 Habitat et accessoires propres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 50 points									
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité		<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px; width: 50%;">Oui</td> <td style="padding: 5px; width: 50%;">Non</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Oui	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Oui	Non								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
REMARQUES :									

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE
SOUS-MODULE P4.2 : OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 13		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04
SOUS-MODULE	P4.2 : OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX	CODE : SM AE-4.2
COMPORTEMENT ATTENDU : Observer et surveiller les animaux		DUREE : 180 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à observer et surveiller les animaux.</p> <p>Déroulement Epreuve orale ou écrite</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Néant	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 13									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04							
SOUS-MODULE	P4.2 : OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX	CODE : SM AE-4.2							
COMPORTEMENT ATTENDU : Produire de jeunes plants			DUREE : 180 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr style="background-color: #d3d3d3;"> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Succès</td> <td style="padding: 5px;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier 1.1 Maitrise de l'anatomie et de la morphologie des principaux animaux d'élevage 1.2 Maitrise des principales modifications intervenant au cours de la croissance 1.3 Repérage d'un comportement ou d'un état physiologique particulier (agitation, abattement, manque d'appétit,...) (femelle en chaleur, en gestation avancé ou prête à mettre bas,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite. 2.1 Identification correcte des symptômes des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20						
3. Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage. 3.1 Respect correct des normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux. 3.2 Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20						
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 80 points									
Règle de verdict :		Oui	Non						
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
REMARQUES :									

MODULE P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE
SOUS-MODULE P4.3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 14		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04
SOUS-MODULE	P4.3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION	CODE : SM AE-4.3
COMPORTEMENT ATTENDU : conduire une production animale		DUREE : 216 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à conduire une production animale.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique et écrite</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - provendes, - fourrages, - matériels de soins, - produits prophylactiques 	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 14				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE : AE-04		
SOUS-MODULE	P4.3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION	CODE : SM AE-4.3		
COMPORTEMENT ATTENDU : conduire une production animale			DUREE : 216 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur : _____			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Alimenter les animaux				
1.1 Maîtrise des exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
1.2 Maîtrise des principales caractéristiques des aliments les plus courants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
1.3 Identification des conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2. Conserver, préparer et distribuer les aliments				
2.1 Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2.2 Estimation correcte des quantités d'aliments en volume, en poids;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2.3 Respect des horaires de distribution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2.4 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
3. Réaliser les opérations courantes des entretiens (couper la canine (porcelet), débecter (volailles), déparasitage, douchage...)				
3.1 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
3.2 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
4. Participer à la conduite des différentes phases du cycle de reproduction des animaux.				
4.1 Maîtrise des mécanismes de reproduction des animaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
4.2 Identification correct des signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
4.3 Connaissance sur les principes de l'insémination artificielle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
5. Assurer la mise bas, seul ou assisté.				
5.1 Identification correcte des signes indicateurs d'un état de gestation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
5.2 Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	

5.3 Participation aux opérations de mise bas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
5.4 Réalisation correcte des premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
5.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
6. Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux risques de maladie			
6.1 Identification correcte des principaux troubles et maladies (microbiennes, nutritionnelles).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
6.2 Application correcte des programmes de traitements prophylactiques et curatifs sur les animaux et les programmes d'entretien des locaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
7. Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.			
7.1 Application correcte des techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
8. Participer à la récolte, la conservation des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène.			
8.1 Réalisation de la traite dans le respect des règles d'hygiène:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
8.2 Utilisation correcte de l'équipement selon les règles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
8.3 Mise en pratique correcte des prescriptions à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
8.4 Prélèvement correct d'échantillons pour contrôle qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
9. Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement.			
9.1 Traitement correct des effluents dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
Total :			_____/250
Seuil de réussite : 80 points			
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUES :			

MODULE P5: COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 15		
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR	
MODULE	P4 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS	CODE : AE-05
COMPORTEMENT ATTENDU : Commercialiser les produits de l'exploitation	DUREE : 36 h	
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à commercialiser les produits de l'exploitation.</p> <p>Déroulement Epreuve pratique et écrite</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	ND	
SEUIL DE REUSSITE	60 points	
REGLE DE VERDICT	Néant	
MATERIELS NECESSAIRES	- Néant	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 15									
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR								
MODULE	P4 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS	CODE : AE-05							
COMPORTEMENT ATTENDU : Commercialiser les produits de l'exploitation			DUREE : 36 h						
Nom de l'apprenant : _____ Etablissement : _____ Date de l'évaluation : _____									
Signature du formateur :			<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="padding: 5px;">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Succès</td> <td style="padding: 5px;">Echec</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		Succès	Echec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
Succès	Echec								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats						
1. Elaborer une stratégie de vente									
1.1 Exhaustivité des études des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.2 Recueil pertinent des besoins des clients en matière de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
1.3 Etablissement correct d'un plan de commercialisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2. Négocier avec les clients									
2.1 Identification des clients potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.2 Conduite efficace de la négociation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.3 Fidélisation de la clientèle par la qualité des produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
2.4 Réglage correct d'un fond de fouille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3. Organiser la vente									
3.1 Bonne présentation des points de vente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.2 Valorisation des produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
3.3 Identification correcte de la période favorable à la vente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10						
Total :			_____/100						
Seuil de réussite : 60 points									
Règle de verdict :		Oui	Non						
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
REMARQUES :									

MODULE P6 : INTEGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL (Stage)

Epreuves liées au stage pratique en fin de formation

✓ **Nature et objectifs**

Il s'agit d'une épreuve sous forme de :

- stage pratique (20% points) dans une exploitation agricole,
- écrit : pour finaliser l'élaboration du rapport de stage (40% points) pendant une semaine,
- exposé oral (40% points) de 15 à 20 minutes pour la présentation du rapport.

Le thème de stage sera au choix de l'apprenant. L'épreuve permettra d'évaluer l'apprenant sur sa capacité d'adaptation aux situations réelles dans une exploitation agricole

✓ **Modalités de l'évaluation**

L'épreuve se déroulera à la fin de la troisième année de formation. L'apprenant sera placé dans une exploitation agricole pendant la durée du stage durant lequel il est appelé à monter un rapport qu'il doit finaliser un mois après. A la fin du stage, le maître de stage donnera son appréciation sur les capacités de l'apprenant (pli confidentiel) et ce dernier présentera son rapport sous forme d'exposé devant un jury

REMARQUES :

- Les notes obtenues sur les modules P1 à P5 constitueront les notes de CONTROLES CONTINUS et seront prises en compte dans la sanction finale,
- Les modules généraux ne feront pas l'objet d'évaluation de sanction particulière durant la formation car ils sont en transversales dans les différentes compétences professionnelles.
- L'épreuve terminale (examen final national) est décrite dans l'arrêté ministériel portant organisation des examens CAP à Madagascar.

Modalité de délivrance du diplôme

La formation sera sanctionnée par un diplôme de fin de formation pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules.

Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules professionnels doivent reprendre le ou les modules non validé (s).